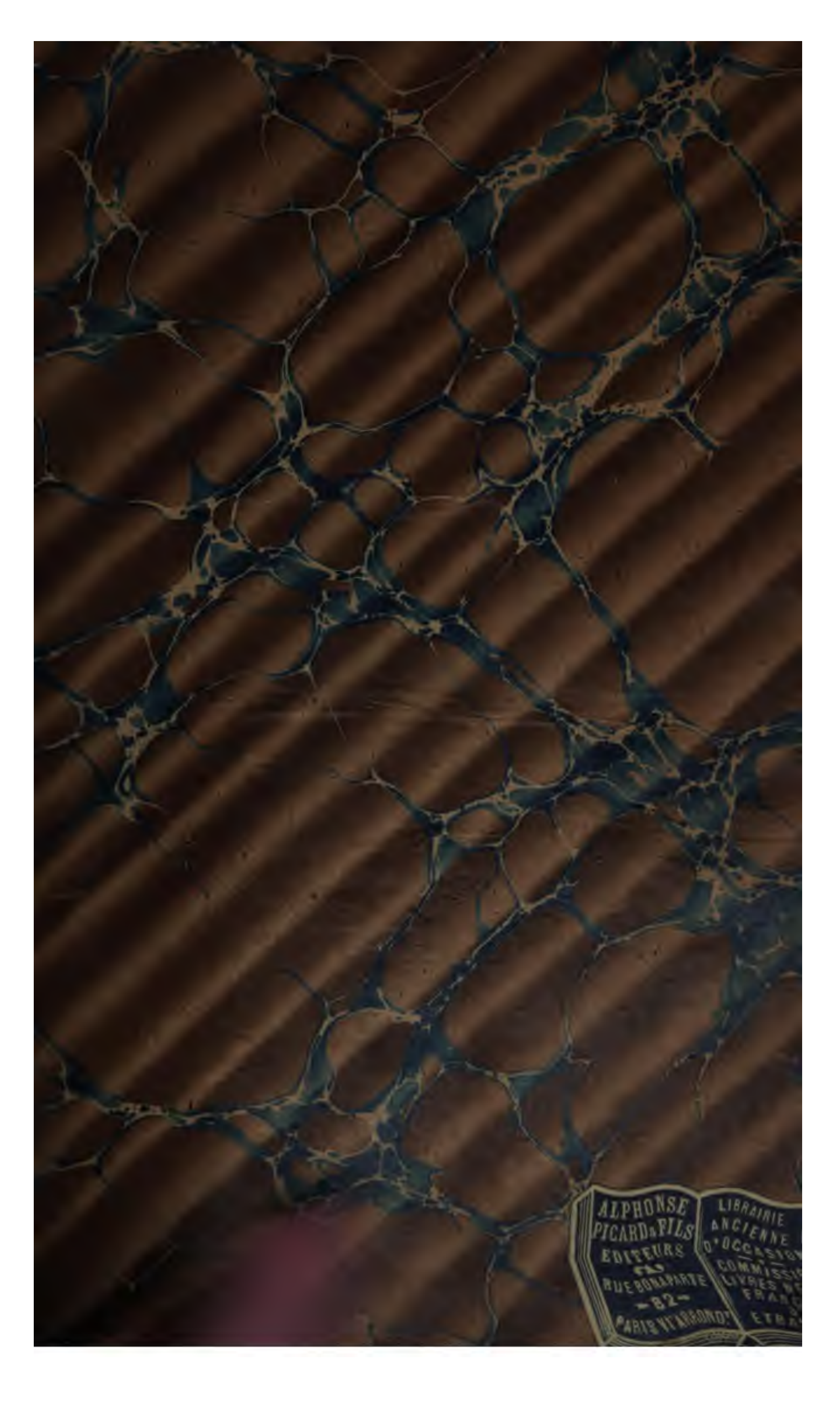

SA2152.7
Harvard College Library
VE RI TAS
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
FROM THE
BRIGHT LEGACY.
One half the income from this Legacy, which was received in 1880 under the will of
JONATHAN BROWN BRIGHT
of Waltham, Massachusetts, is to be expended for books for the College Library. The other half of the income is devoted to scholarships in Harvard University for the benefit of descendants of
HENRY BRIGHT, JR.,
who died at Watertown, Massachusetts, in 1686. In the absence of such descendants, other persons are eligible to the scholarships. The will requires that this announcement shall be made in every book added to the Library under its provisions.


ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
-82-
PARIS VIe ARROND
LIBRAIRIE
ANCIENNE

HISTOIRE

DE

LA CATASTROPHE

DE SAINT-DOMINGUE.

DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois, n° 8.

HISTOIRE

DE

LA CATASTROPHE

DE SAINT-DOMINGUE,

AVEC

La Correspondance des généraux Leclerc (beau-frère de Bonaparte), Henry-Christophe (depuis roi d'Haïti), Hardy, Vilton, etc., certifiée conforme aux originaux déposés aux archives, par le lieutenant général Rouanez jeune, secrétaire d'état,

PUBLIÉES

PAR A. J. B. BOUVET DE CRESSÉ,

Auteur du Précis des Victoires et Conquêtes des Français dans les Deux-Mondes, de l'Histoire de la Marine de tous les peuples, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, et de celle de France, sous Louis XV et ses successeurs.

Credere quis dubitet, maduit cùm sanguine tellus,
Disjectæque rates et militis ossa loquuntur?.....
BOUVET DE CRESSÉ.

PARIS,

LIBRAIRIE DE PEYTIEUX,

GALERIE DELORME, N°s 11 et 13.

1824.

offert à M. Cardot, par
[illegible]


HARVARD COLLEGE
NOV 3 1910
LIBRARY
Bright fund

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR[1].

Nous déclarons une fois pour toutes que dans les termes génériques de *Français*, de *Colons*, d'*Européens*, souvent employés dans cet opuscule, nous n'entendons pas comprendre ceux d'entre eux qui ont marqué par des traces honorables leur passage dans l'île de Saint-Domingue.

Admirateurs sincères et désintéressés de la vertu, partout où nous la rencontrons, nous citerons avec joie et cor-

[1] M. J. C., orateur, historien et poëte, et l'un des écrivains les plus distingués du Nouveau-Monde.

dialité les faits mémorables qui ont illustré le règne des hommes blancs dans la première, la plus belle et la plus riche des Antilles. Le chapitre V sera spécialement consacré à ce noble emploi.

J...E CH......E

PRÉFACE.

Je ne suis point auteur de l'ouvrage que je publie; j'en ai seulement coordonné les diverses parties et soigné la rédaction. Cet écrit, d'un style noble et de la plus haute éloquence est dû, m'a-t-on assuré, à la plume savante d'un officier supérieur de l'armée de Henry Christophe, général de brigade au service de France, et depuis roi d'Haïti. Chaque page de cette Histoire est malheureusement empreinte du sceau de la vérité, et cette vérité encore est telle, qu'elle doit provoquer forcément et les larmes, et l'horreur et l'indignation des personnes même

les plus indifférentes sur l'expédition de Saint-Domingue et ses suites funestes, résultat de calculs ténébreux et de combinaisons machiavéliques.

Inconnue en Europe, la relation qu'on va lire des atrocités commises à Saint-Domingue, sous le consulat et par ordre de Napoléon Bonaparte, est une de ces monstruosités dont heureusement la nature est avare, et que l'histoire trouve rarement l'occasion de consacrer dans ses fastes immortels.

On a dit d'Attila qu'il était le Fléau de Dieu (*Flagellum Dei*); mais Attila, tout barbare et tout féroce qu'il était, se battait en brave, attaquait son ennemi en rase campagne, et se serait cru déshonoré si sa conduite, rien moins que cauteleuse, eût donné à ses contemporains le droit de l'accuser de manquer de franchise et

de loyauté, tandis que le général Leclerc usa, à l'égard des Noirs, des moyens les plus vils, de l'astuce et de la duplicité les plus jésuitiques, pour faire tomber dans le piége qu'il leur tendit, et Toussaint Louverture, et une foule d'hommes recommandables par leurs talens, leur courage, leurs vertus et leur patriotisme éclairé.

Je ne conseille point aux dames de lire l'Histoire de la Catastrophe de Saint-Domingue[1] : ici toute curiosité, même natu-

[1] Un affranchissement prématuré avait brisé la chaîne des Noirs, et l'île de Saint-Domingue, la plus importante des Antilles, avait offert, après l'incendie du Cap-Français, l'aspect d'un repaire habité par des bêtes féroces.

Victimes d'une philanthropie peut-être mal calculée, privés des bienfaits d'une éducation qui les eût préparés au régime social, les Noirs dûrent abuser de leur liberté, parce qu'ils n'en avaient pas le sentiment véritable, parce qu'ils n'en connaissaient ni le principe, ni les li-

relle, doit cesser; leur âme serait trop péniblement affectée; il y aurait trop de danger pour elles à seulement parcourir cette longue série de crimes de lèse-humanité, et moi-même, je ne la livre à l'impression que dans des vues philanthropiques, et pour apprendre à nos rêveurs politiques qui comptent l'argent pour tout, et pour rien le sang de leurs

mites. Toutefois, la lutte des passions, des partis, des factions, avança dans ces hommes grossiers le développement de leur intelligence.

Sans civilisation, ils reconnurent des droits et des devoirs; sans morale, ils se soumirent à des lois, et, jaloux par instinct de leur indépendance, ils marchèrent et combattirent sous des chefs par nécessité.

On fut injuste avec eux, et *l'injustice* produisit *l'indépendance.*

Quelle leçon pour ceux qui ont cru que les Nègres n'avaient pas été créés à l'image de celui qui commande aux puissances, « et de qui relèvent les Trônes et les Empires!..... » *

* Bossuet.

compatriotes, qu'il y a impossibilité physique de reprendre Saint-Domingue par la force des armes, et stupidité morale à vouloir exposer encore une fois en pure perte des armées françaises sur ce climat brulant.

Bouvet
De Cressé

Ancien chef d'imprimerie des armées navales de France, ex-professeur de rhétorique à l'école du génie et de la marine, membre titulaire des ancienne et nouvelle universités, de la société d'agriculture, sciences et arts de Provins, Seine et Marne, etc., etc.

HISTOIRE

DE LA CATASTROPHE

DE

SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine des Nègres, et de l'unité du type primitif de la race humaine.

Quelle que soit l'origine des Nègres, quelle qu'ait été, de tout temps, la disparité d'opinions à l'égard de leur extraction primitive, et quelque difficile que soit encore à expliquer, de nos jours, le phénomène de cette couleur noire (seul caractère distinctif qui mette entre les blancs et eux une ligne de démarcation), au moins demeure-t-il certain, d'après les

expériences anatomiques les plus répétées, d'après les découvertes physiologiques les mieux constatées, que l'unité du type primitif de l'espèce humaine est empreinte sur l'intégrité du physique de ces hommes nés sous le brûlant climat de l'Afrique; au moins est-il attesté par les vestiges les plus antiques de la création, par les monumens les plus reculés de l'homme et de son industrie, que l'existence sociale, maritime et guerrière des Noirs date de la naissance des siècles, et touche au berceau du monde.

L'Inde, l'Égypte et la péninsule d'Espagne conservent encore quelques restes du glorieux passage de leurs ancêtres, et ils peuvent même se glorifier d'appartenir, par l'épiderme, plus particulièrement que les autres hommes, à la mère du Sauveur, qui a dit, avec une ingénuité égale à la candeur de son âme: «*Nigra sum, sed formosa;* je suis noire, mais je suis belle.»

Cette souche originelle est plus con-

forme aux notions écrites, plus appropriée aux termes de l'Écriture Sainte, que celle à eux attribuée par tant d'écrivains de mauvaise foi, qui se perdent en vaines subtilités pour établir une prétendue diversité primitive des races humaines.

Le désir de s'illustrer par quelques idées neuves a suffi pour enfanter de pareils sophismes dans le cerveau de ces auteurs; mais aux colons seuls appartenait de placer leur propre espèce auprès de l'orang-outan, de ravaler une portion de leurs semblables au-dessous des bêtes de somme, et de matérialiser l'homme, pour légitimer et perpétuer leur affreuse tyrannie.

O vertiges de l'orgueil! ô délire d'une insatiable cupidité! que ne peuvent vos accès frénétiques sur l'esprit des humains! C'est pourtant cette nuance plus ou moins noire de l'épiderme qui suffit pour faire nier chez les Nègres l'identité d'espèce. C'est parce que Dieu a voulu signaler la

magnificence de ses œuvres et sa toute-puissance, par les diverses teintes des animaux de la même race, qu'on prétend affirmer que n'ayant pas le caractère spécifique de l'homme, ils sont condamnés, en naissant, à une réprobation universelle.

Sans avoir égard aux combinaisons de cette sagesse éternelle qui a proportionné le physique de l'homme, la couleur et la qualité de son enveloppe à l'influence du climat sous lequel il est né, au genre et au régime de vie auxquels il est destiné, on conclut hardiment que la peau noire exclut ceux qui en sont couverts du nom et des prérogatives de l'homme. On va plus loin: à l'appui de certaines abstractions politiques, à la faveur d'injurieuses exceptions, on infère que la race africaine est nécessitée à endurer sur la terre des supplices éternels. Mais comment se fait-il que des rejetons d'une nation anciennement policée, des êtres nés au centre

des lumières, au sein de la civilisation européenne, aient osé proférer un tel blasphème contre la nature, et contre le père commun de tous les hommes?

Ah! sans doute, il fallait de criminels prétextes à des individus assez déhontés pour trafiquer de leurs semblables; à ceux des colons assez féroces pour en torturer l'existence. Un système d'oppression, tel que celui de l'esclavage, si froidement calculé, si constamment suivi, ne pouvait être pallié que par les idées les plus extravagantes, que par des artifices diaboliques.

Mais où nous entraîne la nature du sujet que nous traitons? quelle plaie horrible de l'humanité nous venons de découvrir! Ah! puisque nous avons eu le courage de soulever ce voile, hâtons-nous d'en déchirer les lambeaux dégoûtans! et puissent-ils ne jamais reparaître sur la surface du globe!

CHAPITRE II.

De l'esclavage et de la prétendue infériorité morale des Nègres.

Désavouer chez les Nègres l'unité d'espèce, poser en fait leur infériorité morale, c'était légitimer en quelque sorte le trafic des vendeurs de chair humaine, et constituer en principe le droit de l'esclavage.

Esclavage! Que ce mot, par lui-même, est dur et repoussant! combien il retrace de souvenirs amers! que de turpitudes, d'attentats il renferme, à lui seul, contre l'espèce humaine! que de tourmens il a causés à ses déplorables victimes, et que de fléaux il apprête encore à ses abominables auteurs! Il était sorti des flancs de quelque rocher, ce cœur impitoyable

qui osa, le premier, concevoir ce sanglant outrage à l'humanité; et il était bien barbare ce peuple qui, pour la première fois, toléra dans son sein un usage aussi révoltant!

Quod genus hoc hominum, quæve hunc tàm barbara morem
Permittit Patria?

Malgré le raisonnement des hommes sages qui affirmaient en France que le rétablissement de l'esclavage à Saint-Domingue pourrait être envisagé comme un pas rétrograde vers l'ancien ordre de choses, plusieurs des orateurs, gagnés par les colons pour accréditer un avis contraire, citaient l'exemple des peuples grecs et latins, qui, plus libres qu'aucune autre nation, eurent aussi leurs esclaves; mais ils se gardèrent bien de parler et de Spartacus, et de tant d'autres héros qui ont, à diverses époques, démontré suffisamment combien les conséquences d'un tel système étaient affreuses.

Quand on pèse à la balance de l'équité l'importance de cette question, on ne peut comprendre comment Montesquieu a pu glisser légèrement et folâtrer, pour ainsi dire, sur une matière si digne d'être approfondie par l'auteur de *l'Esprit des Lois*.

Outre que l'éternel Créateur, devant qui tous les mortels sont égaux, n'a pu, contradictoirement à l'esprit de justice et de bonté que suppose sa toute-puissance, créer une espèce d'hommes particulière et privilégiée, aux fins de tyranniser éternellement le reste de ses semblables, la nature indignée (ne fût-ce que par cet amour de nous-mêmes qui nous fait plaindre dans autrui les maux auxquels la bizarre fortune peut un jour nous assujétir) désavoue et condamne ce crime de lèse-humanité. Les simples données du gros bon sens suffisent pour convaincre que la liberté de l'homme et les attributs de sa nature sont inséparables de sa cons-

truction physique et de son organisation morale.

Que nous parle-t-on de maîtres, lorsque nos mains, cette puissance vengeresse ou conservatrice, mais surtout la marche certaine et distinctive de l'homme, peuvent nous délivrer du premier oppresseur qui osera se présenter? lorsque le jeu flexible de nos doigts et l'ingénieuse combinaison de leur aptitude nous rendent habiles, ainsi que le reste de notre espèce, à dompter les élémens, à bâtir des cités, à mesurer les cieux, et à régner sur les autres animaux créés?

De quelle supériorité morale prétend-on se targuer, lorque nous sentons en nous cette heureuse facilité de parler, d'arranger des idées, d'assembler des mots et de comparer les objets entre eux; lorsque, enfin, nous sommes éclairés de cet instinct merveilleux qui nous fait reconnaître notre ennemi, nous avertit de nous en défier et nous fournit le moyen

d'en triompher? Ah! quand vous aurez apporté, au lieu d'indignes entraves, de zélés instituteurs, sans que nous ayons profité à leur école, nous conviendrons alors d'une infériorité réelle attachée à la couleur de notre peau; quand vous nous aurez pleinement convaincus qu'un blanc peut redevenir notre maître sans que nous cherchions aussitôt à nous en affranchir, ou que nous ne pouvons nous-mêmes d'un blanc faire notre propre esclave, nous croirons en effet que nous sommes exclusivement nés pour l'esclavage, et nous attribuerons une vertu supérieure à la blancheur de votre épiderme.

En vain par d'insidieuses hypothèses, par de captieuses subtilités, vous voulez consacrer les horreurs de la traite et l'infamie de l'esclavage, toutes ces lueurs phosphoriques s'évanouissent devant le flambeau de la vérité.

Où est ce premier pouvoir accordé à l'homme, en vertu duquel il a été fondé

à établir l'esclavage sur la terre? qu'on nous le montre. Comment l'aliénation d'un bien, de sa nature inaliénable, peut-elle être admise au tribunal de la raison? qu'on nous le prouve. Dans quelle jurisprudence un marché dans lequel tout est du côté de l'acquéreur et rien pour le vendeur, peut-il avoir force de loi? qu'on nous en justifie. S'il est vrai que tout contrat d'échange ne peut recevoir de validité que par le libre consentement des parties, et par un retour d'une valeur équipollente au prix de l'objet donné, nous le demandons : où est le libre consentement de la personne vendue en Afrique? où est, pour l'esclave, le dédommagement équivalent à la nature et à la durée de ses souffrances? répondez, Puffendorff.

Cette monstrueuse prérogative de se jouer ainsi de l'espèce humaine, bien loin de dériver des principes légaux et religieux, ne provient que du droit de la

guerre, ou du droit du plus fort, ou de l'influence du plus rusé sur le plus faible d'esprit; mais qu'est-ce que c'est que le droit de la guerre, si ce n'est, en dépit de l'autorité de Grotius, le spécieux manteau, le prétexte affreux de ces brigands titrés que l'on a décorés du nom de conquérans? qu'est-ce que le droit du plus fort, dont je comprends de moins en moins la signification, à mesure que je cherche à en approfondir le vrai sens, à moins qu'on n'entende par-là que, pour avoir raison, il faut être le plus fort, et qu'il suffit de réussir, pour que toutes vos fureurs soient légitimées? A ce compte, quels reproches peut-on faire à l'esclave qui a terrassé celui qui s'est cru son maître? qu'est-ce enfin que le privilége du plus astucieux sur le moins sagace, lorsqu'on se figure le peu que vaut le fourbe démasqué devant l'innocent détrompé? Je crois voir, à cette réflexion, l'athlète robuste du Nouveau-Monde re-

gardant avec mépris les dernières contorsions du singe colon.

Quoi! et sérieusement, vous nous reprochez la barbarie qui règne dans quelques-unes de nos contrées, tandis que vous-mêmes y avez apporté cet esprit de discorde et de destruction si nécessaire aux succès du commerce de la traite en Afrique! Vous citez en faveur de votre supériorité spécifique notre indolence naturelle et le cercle borné de nos connaissances, tandis que votre affreux régime colonial ne nous a offert que supplices, terreurs, travail et indigence; tandis que votre politique et votre propre sûreté ont constamment été intéressées à ce que nous fussions éternellement plongés dans les ténèbres de l'ignorance!

Vous surtout, B.... de S....-V....., et vos infâmes sectateurs, vous osez faire un tableau imaginaire de l'homme noir transporté dans les colonies, et affirmer

que vous lui avez rendu un service essentiel en l'arrachant à ses contrées sauvages, pour le faire jouir des douceurs de la civilisation et des bienfaits de votre administration paternelle ! Quelle horrible lumière que celle qui jaillit des torches des furies ! et quelles entrailles, grand Dieu ! que celles qui n'ont jamais été émues par les douces impulsions de la pitié ! Il vous convient bien, à vous et à vos pareils, d'affecter le langage de l'humanité, vous qui, sur l'habitation de la Plaa, où vous résidiez en qualité de procureur, avez ressuscité tous les genres de supplices ? Enterrer les hommes jusqu'au cou, leur couper la langue, les oreilles ou les jarrets, les attacher tout vivans à des cadavres déjà putréfiés, leur fixer les jambes aux reins jusques à ce que, privées de la circulation du sang, enflées, paralysées, elles tombassent en pouriture ; tels étaient vos passe-temps les plus doux : et vous osez, d'après cela, soutenir

que le sort des esclaves est préférable à celui des hommes de journée en Europe! eh bien! consultez le plus indigent des manouvriers européens, demandez-lui s'il échangerait sa condition avec celle de ces êtres souffrans, et vous verrez bientôt quel salaire sa juste indignation réserve à ce zèle indiscret.

Pour bien juger des individus, il faut se mettre à leur place, et alors on s'apercevra qu'il est de la nature humaine d'aimer mieux pourvoir à ses besoins, aux risques de tous les dangers, que de végéter sans cesse dans une cruelle dépendance. Mais si ce sentiment, inné chez tous les hommes, agit sur le cœur de ceux qui ne sont point immédiatement placés sous la verge de l'esclavage, quelles profondes impressions il doit faire dans l'âme de ceux auxquels on a ravi le plus précieux de tous les biens, la liberté! Interrogez les malheureux que vous avez voués aux tourmens de l'enfer; voici ce qu'ils répon-

dent par mon organe : « De quels bienfaits voulez-vous nous parler ? quelle reconnaissance vous devons-nous ? ou plutôt, quels reproches mérités n'avons-nous pas à vous faire ? Le sol de notre patrie était-il las de nous porter ? l'eau de nos rivières s'était-elle tarie dans la source ? nos champs ne suffisaient-ils plus pour nous nourrir ? A la vérité nous ne connaissions pas encore ces boissons enivrantes dont la force entraîne à des fureurs brutales ; l'usage du chapeau, des vêtemens et des souliers nous était étranger ; mais si la liqueur limpide de nos fontaines flattait alors agréablement nos palais ; si nos crânes endurcis par les rayons du soleil savaient braver les ardeurs de la zone torride ; si la plante de nos pieds, durcie et renforcée par des sables brûlans, nous offrait un préservatif égal à l'épaisseur de la semelle du soulier ; si cette peau, que vous nous reprochez tant, était précisément celle qui convînt le mieux aux intempéries de l'air, à

l'inclémence des saisons, à l'influence du climat, et aux vicissitudes de notre atmosphère; si enfin l'état de simple nature et d'innocence, dont vous nous avez tirés pour nous faire ramper sous un code de lois monstrueuses, était vraiment de toutes les conditions humaines la moins tourmentée, la plus exempte d'inquiétudes et de responsabilité personnelle, pourquoi nous en avoir privés? Qu'avions-nous donc besoin d'avoir, comme vous, des *besoins*? que ne nous laissiez-vous errans dans nos tristes forêts, en proie à notre *crasse* ignorance? ne connaissant pas les trésors que vous nous vantez, nous ne pourrions ni les regretter, ni les désirer. Là, du moins, dans le calme des sens, dans le repos de l'âme et de l'esprit, nous jouirions encore du sourire naïf de nos enfans, des doux épanchemens de nos amis, des embrassemens d'une tendre mère, ou des caresses d'un père chéri, biens précieux, vrais présens accordés par le ciel à l'humaine na-

ture, que votre cruelle adresse nous a ravis tout à la fois!

C'est vous, tyrans de l'innocence, qui avez accoutumé nos gosiers à ces poisons fermentés, sources des querelles et des dissensions qui ravagent notre pays; c'est vous, dont l'ingénieuse cupidité nous inocula des vices pour les tourner à notre perte et à votre profit; dont l'industrieuse avidité nous a créé des besoins factices pour nous rendre votre intervention nécessaire; dont la barbare avarice nous a inculqué l'horrible soif de l'intérêt, pour compromettre notre liberté individuelle, et dont la profonde politique a réussi a rétrécir le cercle de notre aptitude naturelle, à resserrer notre sphère d'activité pour mieux consolider l'esclavage! De cet échange inhumain des droits et de la propriété de l'homme contre la main de fer du malheur, ne pouvaient naître que des résultats épouvantables, et l'excès de ces crimes préparait dans

la nuit du silence les élémens d'une effrayante explosion.

Ces argumens, puisés dans la nature, suffisent pour confondre le charlatanisme des colóns. Qui ne voit pas, en effet, qu'après avoir épuisé tous les moyens de séduction et d'abrutissement pour dépeupler l'Afrique, après avoir mis en œuvre toutes les mesures de cruauté nécessaires à leur propre sûreté, durant le cours dangereux de notre exportation, il fallait faire de nous de vrais esclaves, c'est-à-dire éteindre notre faculté intellectuelle? Et ils osent s'étonner, d'après cette tactique infernale, de ce que très-peu d'entre nous se soient élevés aux sublimes conceptions de l'esprit humain! Avouez plutôt, hommes de mauvaise foi, qu'il est difficile de concevoir comment quelques-unes de ces créatures, condamnées par votre avidité à croupir dans l'opprobre et dans l'ignorance, ont pu, de temps en temps, jeter quelques étincelles de

génie et d'érudition. Que dis-je? si vous considérez que les précieux dons du génie sont des plantes libérales qui ne croissent que dans les champs silencieux de la méditation, ce qui suppose le repos de l'âme et un état de nature heureusement combiné, vous conviendrez qu'il fallait qu'il existât dans nos âmes une vertu native, une force innée, au-dessus de la compréhension humaine, pour nous être tout à coup élancés du sein du néant, des ténèbres de la barbarie, à l'auguste état de liberté et d'indépendance dont chaque jour accroît la splendeur.

Vous avez beau étendre une gaze magique sur les horreurs du système colonial, par respect pour ceux de vos compatriotes que vous avez déshonorés, je ne veux pas ici énumérer les forfaits qui fourmilleront un jour dans les annales de l'Afrique et du Nouveau-Monde; mais nous le dirons sans crainte d'être démentis par les hommes de bonne foi (et

nous prenons à témoin le ciel et la nature, la nature cette mère commune des êtres), la misère, la douleur, un travail forcé, l'affreux désespoir, voilà quel a été constamment notre partage!

Dégradés au-dessous des animaux domestiques, à moitié couverts de quelques misérables haillons, dévorés par la faim, incessamment courbés sous le fouet toujours agité d'un commandeur impitoyable, nous n'arrosions la terre de nos sueurs et de notre sang qu'afin que votre orgueilleuse sensualité les savourât, goutte à goutte, avec les délicieuses liqueurs qui en étaient le résultat.

Serait-on surpris, d'après cet exposé, hélas! trop véridique, que des êtres gémissant sous le plus dur des despotismes, chérissent l'indolence, soupirent après le sommeil et le repos, véritables images de la mort qu'ils invoquent? eux qui ne voient autour de leur existence que fatigues et indigence!

Quel est donc ce droit affreux de calomnier, de flétrir une race humaine, d'abord pour justifier l'infâme commerce qu'on en fait, ensuite pour légitimer l'horreur de son asservissement, enfin pour prouver systématiquement que l'on a raison d'en agir ainsi, en soutenant que l'état auquel elle est assujétie est celui pour lequel la divine Providence l'a expressément formée? Jusqu'à ce qu'on ait persuadé qu'il respire ici bas un individu destiné, en naissant, à servir de victime à ses semblables, et de proie aux calculs d'un sordide intérêt, on nous permettra de ranger ces sophismes au nombre des outrages faits à l'humanité et à son sublime créateur; on nous approuvera même d'assimiler de pareils argumentations à ces comètes effrayantes qui ne paraissent jamais que pour troubler le repos des humains.

La seule assertion de nos ennemis, qui semble assise sur quelques fonde-

mens, « c'est qu'aucune région parcourue ou habitée par nous n'a encore offert ces degrés de civilisation et de perfection que l'on remarque chez les vieilles nations de l'Europe. » Cet argument, qui paraît solide au premier coup d'œil, est aussi faux qu'injuste dans les conséquences qu'on en déduit, et tourne à notre avantage du moment qu'il éprouve de justes développemens; car on peut d'abord objecter à ces raisonneurs que ce n'est pas à ceux auxquels on a lié bras et jambes, que l'on doit demander de l'aplomb et des chefs-d'œuvre, et qu'on ne peut raisonnablement exiger d'un homme sur les yeux duquel on a posé un épais bandeau, qu'il fournisse avec justesse et précision une carrière hérissée de difficultés, sans jamais s'écarter de la ligne directe : on découvre aussitôt la mauvaise foi des colons et de leurs partisans. Mais poursuivons, et disons-leur : S'il est vrai qu'aucun pays, ou établi ou

habité par nous, ne peut soutenir la comparaison avec les états de l'ancien monde, au moins serez-vous forcés de convenir que nos qualités originelles ont plus d'une fois fait honte aux vieilles nations civilisées. L'humanité, cet instinct primitif; l'hospitalité, cette vertu attrayante dont l'origine date sans doute de l'enfance du monde, ont toujours caractérisé nos peuplades naissantes. Ces généreux germes, que le souffle du créateur a semés dans nos âmes, prouvent que nous sommes nés, ainsi que tous les autres hommes, avec les dispositions requises pour nous perfectionner.

De ce que des effets, dont les uns, pouvant s'appliquer à l'influence du climat ou à toute autre cause naturelle, sont à la portée de l'intelligence humaine, et les autres se rapportent uniquement aux vues impénétrables de la Providence, ont entravé, suspendu ou reculé le développement et l'extension

possibles de nos facultés morales, s'ensuit-il que les matériaux nécessaires à la perfection de notre être aient manqué à sa création? L'idée d'un Dieu juste, vengeur et rémunérateur décide contre cette opinion. Quoi! le diamant, parce qu'il n'a pas encore passé par les mains d'un habile lapidaire, cesse-t-il pour cela d'être une pierre précieuse? et de tant de globes qui roulent sur nos têtes, si l'un se meut avec plus de lenteur et moins d'éclat que les autres, peut-on en conclure qu'il doit être méprisé ou supprimé? Non : du moment que le grand ouvrier a jugé son action nécessaire à l'harmonieuse combinaison de tout, nous devons, nous mortels, fléchir le genou, admirer et nous taire.

Qui osera affirmer qu'un événement dans le rang des choses possibles, ne peut ni ne doit arriver, par la seule raison qu'il n'a pas encore eu lieu? Ce ne sera pas sans doute l'être réfléchissant,

qui convient que, pour assurer la célébrité d'un pays, d'un gouvernement, d'un individu même, il faut supposer non-seulement une énergie supérieure à ses habitans, une grande masse de lumières aux têtes gouvernantes, et des talens particuliers à cet individu; mais qu'il faut encore admettre qu'un concours favorable de choses et de circonstances soit venu au secours des uns et des autres. Celui-là, au contraire, soutiendra que dans la foule des générations qui se sont succédées, s'est perdue l'excellence d'une infinité d'hommes, qui, au lieu de mourir obscurs et ignorés, auraient égalé ou surpassé, peut-être, la gloire des plus grands capitaines, des plus célèbres écrivains, si le sort, la naissance et l'érudition eussent secondé en eux les faveurs de la nature. Or si cette divine impulsion, ce faisceau de la lumière, ce concours fortuit de choses et de circonstances ne se sont pas encore

réunis en notre faveur, comment est-il sensé d'en conclure que notre race et sa postérité en sont pour toujours exclues? n'est-ce pas nier effrontément, à la face des divers peuples qu'il éclaire et nourrit, que le soleil, ce bienfaiteur commun, ne luit pas également pour tous?

C'est en vain que d'orgueilleux charlatans s'ingénient à dénigrer une portion de leur espèce; ce Dieu qu'ils outragent en nous, ce Dieu qui nous a placés sur la terre pour des fins que seul il connaît, et dont la vaste intelligence n'a rien fait d'inutile, nous a suffisamment pourvus de tout ce qui est nécessaire pour nous conserver, nous diriger, et même triompher de nos ennemis. D'où proviendrait donc cette mâle résolution qui a tout-à-coup changé les destinées de ce pays? Qui avait autrefois inspiré aux valeureux Arabes, suggéré aux Maures industrieux, la pensée de s'illustrer dans l'Inde, le hardi projet d'envahir l'Espagne, le talent de la re-

tenir si long-temps sous leur brillante domination, le rare mérite enfin d'y faire fleurir, tout à la fois, la guerre, la courtoisie, l'architecture, les beaux-arts, les sciences abstraites, les lois, le commerce et la navigation?

Cessez donc de chercher à ravaler une caste qui a prouvé à vos aïeux que les talens et la bravoure sont indépendans des temps, des lieux et de la couleur du visage; d'une caste qui vous a plus d'une fois retracé l'image séduisante des aimables vertus des Abencérages, et qui, encore aujourd'hui, à l'exemple du fameux Othello, au lieu de parchemins insignifians peut compter de nobles cicatrices.

L'avenir dans ses flancs ténébreux porte seul la solution du problème que votre égoïsme a établi. Ne vous y trompez pas; au train dont vont les choses de l'antique Europe, tout y avance d'un côté, et tout rétrograde de l'autre, sans que l'on puisse prévoir quel sera le terme de cet

esprit de désordre physique et moral. Il est peut-être possible que le moment arrive où, pour retrouver encore quelques traces de la civilisation européenne et de l'urbanité française, il faudra les aller chercher au Nouveau-Monde, sous les dix-deuf degrés de latitude nord, c'est-à-dire précisément aux lieux naguère le théâtre des forfaits politiques connus des seuls anciens peuples. Il est possible que les descendans de vos premiers maîtres, en plus d'un genre, vous donnent des leçons de ce que peut une énergie vierge, jointe au mérite de l'expérience et de l'instruction. Je ne sais de quel côté sortira la lumière, mais un vaste champ s'est offert à mon imagination. Si jamais nous avons nos peintres, nos poëtes, nos sculpteurs et nos historiens, que nos monumens seront déshonorans pour vous, si vos crimes y sont fidèlement retracés! Au tableau de vos vices, au récit de vos atrocités, justement révoltée, la postérité s'é-

criera : Eux seuls étaient les barbares ! eux seuls étaient de vrais esclaves ! *Albi quidem pelle, corde autem et animo nigri*; blancs, à la vérité, de peau, mais noirs de cœur et d'esprit.

Toutefois, pour confirmer cette opinion qui est loin d'être erronée, et offrir un juste moyen de comparaison entre les parties, nous pensons qu'il convient d'entrer dans quelques détails historiques, détails malheureusement trop vrais et trop connus, hélas! de milliers d'hommes qui vivent encore, et que le sol américain n'a pas entièrement dévorés.

CHAPITRE III.

Esquisse historique. Expédition des Français, aux ordres de Leclerc, beau-frère de Bonaparte, contre Saint-Domingue. Leur arrivée. Quelles en sont les suites.

Avant que de crayonner le récit de nos malheurs, qu'il nous soit permis d'effleurer rapidement notre véritable situation politique et morale, nos principes, notre conduite avant la naissance de notre révolution, durant son cours, et depuis cette époque, jusques au dénoûment terrible qu'a nécessité une trop funeste expédition : heureux si ces matériaux, rassemblés à la hâte, peuvent être employés par une main habile à la construction de notre édifice historique!

Jamais peuple ne s'était montré plus soumis, plus docile, plus fidèle, que celui de ce pays; l'histoire ne peut citer au-

cune nation sous le joug qui ait donné des preuves plus frappantes de sa modération, de sa patience et de sa résignation à la fatalité de son étoile. Condamnés, depuis trois siècles, au mépris, aux supplices, en un mot à l'esclavage, nous pratiquions dans les fers les vertus que n'ont pas toujours les peuples libres. Le colon couvert d'or, le riche pacotilleur, dormaient ou circulaient impunément au milieu des quinze cent mille hommes qui n'aspiraient qu'au bonheur de leur plaire, de les secourir dans leurs accidens, de les remettre dans la route qu'ils avaient perdue, ou de faire prospérer leurs intérêts. A peine deux ou trois crimes ont pu nous être imputés pendant cette longue série d'infortunes, et plus d'une fois nos humbles chaumières avaient été le sanctuaire de l'hospitalité, le refuge des malheureux blancs poursuivis ou inquiétés. Telle était même l'apathie dans laquelle nous croupissions, que nos yeux

s'étaient, en quelque sorte, habitués à ne point s'élever au-dessus de notre misérable condition.

Une révolution soudaine s'est opérée en France, et la commotion s'en est fait ressentir jusqu'ici. Quoique ces mots imposans « la France est régénérée! la France est libre! » eussent retenti à nos oreilles; quoique nous fussions singulièrement intéressés à l'amélioration de notre sort, nous attendions dans un humble silence que la justice des hommes fît rejaillir directement sur nous une parcelle de ce bienfait : une circonstance imprévue vint nous décider. La connaissance des décrets rendus en notre faveur nous était parvenue, et nous vîmes avec une douleur égale à l'excès de nos maux, que la majorité des grands planteurs s'opposât à ce qu'on les mît ici en vigueur. Bientôt un des nôtres, Ogé, arrive de France pour en réclamer l'exécution; mais, soit qu'il eût éte déjà séduit par de perfides

conseils, ou soit qu'il portât dans son cœur l'affreux projet de séparer sa cause de celle de sa souche primitive, il ne voulut appeler autour de lui que des hommes libres, et il échoua dans son entreprise, digne châtiment d'une fausse mesure, qui ne peut être expliquée que par son orgueilleux égoïsme ou par la politique raffinée de ceux qui le faisaient mouvoir. En vain le judicieux, l'intrépide Chavanne lui représenta le sort qui l'attendait s'il persistait dans sa folle résolution; rien ne put l'en garantir, et sa ruine entraîna celle d'une infinité de malheureux, qui, comme lui, ont péri sur l'échafaud. Mais cet échafaud est devenu un autel, et l'auguste liberté devait un jour s'associer, et bientôt fixer auprès d'elle sa fille chérie, l'indépendance. Les pères, révoltés de voir leurs enfans égorgés avec le glaive des lois, ou sabrés et assommés dans les rues, ainsi que cela se pratiquait au Cap à l'égard des chiens enragés, résolurent

de venger ces outrages, et de secourir leurs fils, tout ingrats qu'ils étaient. Dès lors, l'hydre de l'esclavage reçut les premières blessures, et cette impulsion électrique se communiqua d'un bout de l'île à l'autre.

Au travers des différentes chances de la guerre, plusieurs traités de paix, accords ou concordats, eurent lieu, et partout les hommes blancs furent les premiers à les violer. Cette infraction de la foi des traités, jointe à l'inexécution ou à la fausse interprétation des lois de la métropole, suscita de toutes parts de nouvelles hostilités plus cruelles encore que les premières.

Telle était la face des choses lorsque trois envoyés de France, Romue, Mirbeck et Saint-Léger débarquèrent à Saint-Domingue; mais ils furent bientôt convaincus de l'astuce des colons, de la scélératesse des corps populaires, par conséquent de l'impossibilité de réussir dans

leur honorable mission, et, après bien des efforts inutiles, abreuvés de disgrâces et saturés de dégoûts, ils furent contraints de retourner auprès de leur gouvernement, abandonnant les colons à leur malheureux entêtement.

Cependant le fléau de la guerre, étendant rapidement ses ravages, dévorait la plus riche des Antilles. Sur ces entrefaites parurent les commissaires civils Polverel, Ailhaud et Santhonax, qui s'apercevant, dès leur arrivée, des germes naissans de la rébellion, entreprirent, avec les forces sous leurs ordres, de faire respecter l'autorité nationale, et de mettre les colons à la raison; mais, malgré le génie et la profonde érudition de ces trois mandataires, ils étaient loin de se faire une juste idée de l'ennemi qu'ils avaient à combattre, de ses ruses, de ses moyens et de sa criminelle audace. Quelque grand caractère qu'ils aient déployé, ils se virent forcés, pour conserver l'île à la France, de

proclamer la liberté générale. Aussitôt les machines préparées par les colons sont mises en activité; leurs Argus, répandus au dehors, appuient leurs pressantes sollicitations, et bientôt une grande partie de l'île est livrée aux puissances étrangères.

Qu'ont fait alors les enfans de la liberté? fidèles envers la mère-patrie, insensibles aux menaces, sourds aux propositions, inaccessibles à la séduction, réunis autour du drapeau national, ils ont bravé la misère, la famine, les privations de tout genre, et ont triomphé de leurs nombreux ennemis.

Déjà, sous le gouverneur général, Toussaint-Louverture, on jouissait du fruit d'une révolution sans exemple, d'un succès miraculeux de la part d'un peuple à peine émancipé, réduit à ses propres ressources, et privé de toute communication avec la métropole. Le premier usage que ce chef avait fait de sa puissance avait été

de protéger, de favoriser la classe blanche. Ses sollicitations, ses préférences même envers ceux de cet épiderme, avaient été poussées à un tel point, qu'on le blâmait hautement d'avoir pour eux plus d'affection et de prédilection que pour les siens. Ce reproche, que l'on a pu appliquer à plusieurs de nos chefs, prouve que nous savons oublier les injures, traiter généreusement nos ennemis; et c'est ici le cas de faire observer que jamais les hommes blancs n'ont été mieux considérés par nous, ni plus efficacement protégés que lorsque la totalité des pouvoirs résidait en nos mains, quoique leur esprit inquiet et turbulent eût plus d'une fois provoqué sur eux de justes châtimens. Si nous ne leur eussions porté qu'une haine aveugle, et si nous n'eussions été susceptibles d'aucun sentiment de générosité, il est évident que nous n'aurions pas manqué de sévir contre eux aux diverses époques où nous étions les maîtres de leurs

destinées, au lieu que les dates des principaux événemens de notre histoire attestent que les plus fortes crises sont nées de l'abus qu'ont fait les hommes blancs de la supériorité que la possession exclusive des moyens militaires leur donnait alors sur nous.

Sous le gouvernement, dis-je, de Toussaint-Louverture, ce pays renaissait de ses cendres, et tout semblait lui présager un heureux avenir; l'arrivée du général Hédouville vint changer la scène et porter un coup mortel à la tranquillité publique. Hédouville apportait avec lui l'ordre d'arrestation d'André Rigaud; il l'exhiba au gouverneur général, le priant de lui faciliter les moyens de mettre ce mandat à exécution. «Arrêter Rigaud! s'écria le vertueux Toussaint, autant vaut m'arrêter moi-même! Vous ne savez donc pas qu'il est un des zélés défenseurs de la cause pour laquelle nous combattons, et que je le regarde comme mon digne fils?» A ces

mots, l'habile négociateur, reconnaissant sa faute, s'efforce de la réparer. Bientôt il approuve les sentimens du gouverneur général, le prie de garder le secret, déplore le sort du gouvernement français, si souvent trompé, en raison de l'éloignement, sur le compte des officiers de ce pays, et finit par témoigner une extrême curiosité de voir et d'entendre Rigaud. Aussitôt le gouverneur général en écrivit à ce dernier, qui, après s'être fait donner la parole d'honneur de ce chef, que rien de fâcheux ne lui arriverait dans le Nord, et que rien ne pouvait s'opposer à son retour dans le Sud, se décida à faire le voyage, et se rendit au Cap.

Toussaint l'accueillit paternellement, poussa la délicatesse jusqu'à cacher à sa sensibilité le mandat d'arrêt qui existait contre lui, et l'invita à se rendre auprès de l'agent Hédouville. Cette entrevue eut lieu, et ce fut la pomme de discorde qui alluma la première guerre civile. Hédou-

ville, après avoir beaucoup flatté Rigaud, l'avoir comblé de caresses, ne lui dissimula pas que le gouvernement français, abusé par de faux rapports, ne lui avait pas rendu toute la justice qu'il méritait, mais lui protesta que, d'après les nouveaux renseignemens qu'il allait adresser, il ne doutait pas que la France n'ouvrît les yeux, et ne lui donnât des preuves de sa haute considération. Ensuite il gémit sur les maux que ce pays avait soufferts, et conclut par insinuer que le moyen le plus assuré d'y mettre un terme, et de s'approprier le commandement en chef, était de seconder l'agent de la France dans ses secrètes instructions, tendantes à retirer le pouvoir suprême des mains du gouverneur général : le résultat de ce funeste entretien fut qu'ils y travailleraient tous deux de concert.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette circonstance, c'est que Toussaint-Lou-

verture, quoique invisible pour les deux interlocuteurs, s'était tenu à portée de tout entendre, et qu'il n'avait perdu aucun mot de la conversation. Cependant, à l'issue de la séance, il continua les mêmes égards envers Rigaud, pensant que celui-ci, par des aveux qu'auraient dicté le remords, pourrait encore regagner son estime; mais cette effusion de cœur fut en vain attendue, et le gouverneur général, trop esclave de sa parole, laissa Rigaud retourner dans le Sud, où cet officier débuta par crier aux armes, en prétextant que le projet de Toussaint était de trahir la république et de vendre ses concitoyens. *Indè iræ.*

Ainsi commencèrent ces divisions intestines, alimentées d'une part par l'ambition démesurée de l'insensé Rigaud, et suscitées de l'autre par la politique astucieuse des hommes blancs, qui, fidèles à leur plan de dépeupler cette terre, se sont fait un malin plaisir d'armer les enfans

contre leurs pères, les pères contre les enfans, dans le coupable espoir de rester un jour les seuls maîtres du champ de bataille, sans même avoir pris la peine de combattre.

Cette guerre fut terminée par le succès de la bonne cause. Le gouverneur général, sans cesse occupé à restaurer le pays, y avait rappelé le règne des lois, des bonnes mœurs, de la piété, de l'instruction et de l'industrie. La culture et le commerce florissaient, le pays enfin sortait de ses ruines. Mais le gouvernement français n'avait pas encore traité de la paix avec le cabinet britannique; elle était à peine conclue qu'un armement formidable, destiné en apparence pour tout autre pays que celui-ci, vint nous replonger dans un abîme de maux.

Plusieurs d'entre nous, qui avaient antérieurement pratiqué le premier consul, lui rendaient la justice d'avouer qu'aucune animosité, aucun dessein sinistre

contre nous, n'existait alors dans son cœur; nous confessons même qu'il professait des sentimens louables envers les colonies. Forcé d'acquérir des lumières sur des contrées dont il n'avait encore saisi ni l'esprit ni le système administratif, il crut ne pouvoir mieux s'adresser qu'à la longue expérience des colons. C'était en effet la voie la plus sensée pour obtenir des notions exactes sur les meilleures lois à appliquer à ce pays, si les colons, moins en proie au délire des passions, mieux instruits sur leurs véritables intérêts, au lieu de surprendre la religion et d'égarer l'opinion de ce chef, eussent offert à ses plans une direction bienfaisante et des combinaisons raisonnables; mais ceux qui, au premier cri de la liberté générale, avaient appelé les puissances étrangères; ceux qui, à l'hôtel Massiac, avaient juré le rétablissement de l'esclavage, ou la perte de Saint-Domingue; ceux qui ont été jusqu'à avancer que cette colonie ne

serait jamais assurée à la France, si elle n'était totalement régénérée; ceux-là, dis-je, ne pouvaient être que des conseillers perfides.

En vain quelques honnêtes gens tels que Bernadotte, Lucien Bonaparte, Dumas, etc., eurent le courage de combattre ces criminelles insinuations; de tous côtés il pleuvait des mémoires, des pamphlets, tous plus extravagans, plus incendiaires les uns que les autres. Le coup fut donc porté, et l'esprit du gouvernement, en contact avec la pernicieuse influence des colons, décida contre nous une expédition telle que, de mémoire d'homme, aucune nation européenne n'en avait encore dirigée contre des climats aussi lointains. Il est donc bien vrai que l'erreur dans laquelle on entretient les grands devient la verge qui châtie les peuples!

Il est bien surprenant que d'après la prétendue connaissance qu'ont les hom-

mes blancs de leur supériorité naturelle, ils n'aient pas dédaigné, en tout temps, et surtout à l'époque où cette expédition est venue aborder nos côtes, de fasciner les yeux d'un peuple naissant, et d'abuser de sa confiante crédulité, par des proclamations signées du chef de la république française!

Bien persuadés, au contraire, que pour s'aplanir la route des succès il fallait semer parmi nous un conflit d'opinions, une diversion salutaire, les Français n'ont rien négligé pour parvenir à ce but. «Vous êtes tous égaux et libres devant Dieu et devant les hommes, lisait-on au bas de la proclamation du premier consul, » tandis que les instructions du capitaine général Leclerc étaient formelles pour l'esclavage, avec cette seule exception qu'il en devait ménager habilement les progressions d'après la situation des esprits, et en graduer l'extension sur les progrès de l'armée française; tandis

que le premier consul décrétait le retour de ce fléau pour l'île de la Guadeloupe, parce que, disait-il, elle n'avait pas, comme la nôtre, pris les armes contre les ennemis de la liberté.

« Venez, nos frères, venez-y recevoir le baiser de paix et de fraternité, » s'écriaient des bêtes farouches, en composant le son de leur voix, en adoucissant le langage de leurs yeux; et pourtant c'était pour mieux nous étouffer que les barbares nous serraient sur leur sein; et si le paradis se lisait dans leurs regards, se peignait dans leurs discours, les serpens des Euménides gisaient cachés au fond de leurs cœurs.

Ici une carrière immense de crimes s'ouvre à l'imagination effrayée.... Dans quel recensement de cruautés suis-je forcé d'entrer? Au souvenir de tant de forfaits, je doute encore si les horreurs d'un songe ne m'ont pas tout à coup transporté dans ces temps de barbarie,

où l'on offrait aux dieux le sang humain en sacrifice. Quel démon ennemi de l'espèce humaine a déchaîné contre nous des monstres féroces ainsi altérés de meurtres et de carnage? Non, ce n'est point le passage d'hommes sorti du sein de l'antique Europe que je vais décrire, c'est celui des hiènes, des panthères. Hélas! plus coupables mille fois que ces animaux sanguinaires, puisque du moins ceux-ci respectent leurs semblables, et ne fondent sur leur proie que pressés par la faim, les bourreaux de l'armée expéditionnaire, sans motifs, sans nécessité, se sont précipités sur les êtres les plus faibles, les créatures les plus intéressantes! ils n'ont pas rougi dégorger l'innocent, au nom de la liberté et de l'égalité!

Ce que l'avenir apprendra avec frémissement, ce que la postérité ne pourra concevoir, à moins que le suffrage unanime des auteurs contemporains ne vienne à l'appui, c'est que jamais on n'avait donné

tant d'authenticité aux droits de l'homme; que jamais tant de flots de lumières n'avaient été répandus sur la terre, qu'à l'époque où ces fureurs ont été exercées.

La guerre encore, cet état de destruction, porte avec elle son palliatif : le péril est égal des deux côtés; d'ailleurs l'honneur, la valeur, la patrie, savent tout interpréter à leur avantage. Mais méditer de sang-froid, dans le silence du cabinet, l'assassinat de tout un peuple; le poignarder lâchement, après l'avoir endormi aux accens d'une sirène enchanteresse; inventer des moyens nouveaux de prolonger ses tortures, et prétendre, d'après cela, colorer cette inhumanité du beau nom de justice, Français, c'est une contradiction d'idées, un raffinement de scélératesse, une monstruosité qu'aucun de vos historiens n'a encore reprochée aux peuplades que vous nommez sauvages!

Mais revenons au début des héros de l'armée expéditionnaire: ils ne pouvaient

se présenter dans une occurrence plus favorable. Le gouverneur général se trouvait alors dans la partie est de l'île, sans avoir laissé aux autres généraux la latitude de pouvoirs si nécessaire en pareil cas; en sorte que ceux-ci, incertains, embarrassés, ne purent prendre conseil que de leur honneur, et réglèrent leur conduite sur les procédés des Français. Déjà les levains de discorde, que l'astuce européenne avait su fomenter au moyen de la guerre civile, pour faciliter le futur envahissement des Français, fermentaient en leur faveur avec une si puissante influence, que toute la partie du sud s'est rendue, sans coup férir, au seul général Darbois, accompagné de deux aides de camp.

Entraîné par cet exemple, le quartier de Jacmel s'est laissé occuper par soixante recrues du bataillon de l'Aube; forcées de suivre le torrent, la ville et la plaine de Léogane se soumirent à vingt-deux dra-

gons, à la tête desquels se trouvait le colonel d'Henin, et la ville du Port-au-Prince, ainsi que les forts qui en dépendent, tombèrent au pouvoir de deux mille cinq cents hommes, tout au plus, commandés par le général Boudet. Mais le fort Biroton leur avait été livré par le nommé Bardet; mais les hommes blancs de cette dernière ville, et particulièrement le général Agé, auquel le commandement en était confié, avaient réussi à gagner une partie des officiers et des soldats de la garnison.

Rèstés fidèles à leur chef naturel, Germain et Lamartinière furent contraints d'en venir aux extrémités envers les leurs, lorsqu'il s'est agi d'engager le feu avec l'ennemi. Forcés, aux portes de l'arsenal, de tirer de leurs propres mains sur des officiers, au moment de s'y procurer des munitions, ils ne parvinrent à rétablir leur autorité que par des coups d'état, et en arrêtant le général Agé. Tant

les écrits, les insinuations des Français avaient séduit et égaré la population indigène! tant l'opinion générale était fortement prononcée en faveur de la France!

Tout fut donc livré à ses gens, depuis la pointe de Tiburon jusqu'à l'Aréahaie, où commandait le général Charles Bélair. Ce point devint la barrière où devaient s'arrêter les progrès de la séduction française.

Le capitaine général Leclerc s'était réservé d'attaquer le Cap. Avant qu'il insultât nos batteries, le général Henri Christophe épuisa auprès du chef expéditionnaire tous les moyens connus de conciliation; mais aucunes considérations, nulles représentations ne purent empêcher qu'on en vînt aux mains; ce qui prouve que le gouvernement français, tout en émettant des proclamations flatteuses, concentrait dans le secret de sa politique une arrière-pensée qui devait nous être bien préjudiciable. Le trait que je vais

rapporter, à l'occasion des diatribes virulentes qui se distribuaient alors à Brest, à Toulon et à Rochefort, vint démontrer jusqu'à l'évidence que le cabinet consulaire, dans ses écrits officiels, n'avait pour but que de semer de fleurs les bords du précipice où il voulait nous entraîner.

La première frégate de l'expédition, qui fit voile de France, la *Vertu*, était précisément celle où se trouvaient Villate et Rigaud. Le capitaine avait ordre de croiser à telle hauteur désignée, jusqu'à ce que la flotte entière parût à ce point déterminé. En conformité de ces instructions, le capitaine partit, et, arrivé vers les degrés prescrits, courut bordées sur bordées, jusqu'au moment de l'apparition de l'escadre française. Cette jonction opérée, on fit aussitôt signal au capitaine de la *Vertu*, d'arriver sur le vaisseau commandant, où on lui signifia d'avoir à se tenir constamment sur les derrières de la flotte, à ne prendre aucune part aux évé-

mumens qui allaient se passer, et à louvoyer, en observant avec soin les nouveaux ordres qu'on pourrait lui signaler. En effet, ce ne fut qu'après que l'incendie eut dévoré la majeure partie de la ville du Cap, et que les poudrières eurent sauté, qu'il fut ordonné à ce capitaine, qui s'était tenu jusque-là au large, d'entrer en rade, et de débarquer Villate et Rigaud. Donc ces deux généraux, ainsi que leur suite, n'étaient point destinés à mettre pied à terre, à moins qu'elle ne fût couverte de cendres et de débris.

A peine les Français, plus par ruse et par persuasion que par la force des armes, furent-ils parvenus à étendre leur domination sur la totalité de l'île, qu'ils commencèrent à établir un système d'oppression, d'espionnage, de pillage et d'inquisition, dont eux seuls peuvent donner une idée précise. De suite le désarmement général de la population insulaire fut mis à l'ordre du jour; les divers se-

crets de violer le respect dû au commerce épistolaire furent pratiqués; des conciliabules nocturnes se tinrent, où l'on s'occupait des moyens les plus expéditifs de consommer notre ruine totale; il n'était pas un de nos chefs auquel on ne fît la proposition d'arrêter un autre chef son semblable. Aussi n'osait-on nulle part respirer, de peur que les tyrans n'entendissent votre souffle, et ne vous en fissent un crime! Mais le chef-d'œuvre des Français, ce fut d'avoir enlevé, sur l'habitation Pougaudin, aux Gonaïves, le gouverneur général Toussaint Louverture, qui y dormait paisiblement sur la foi des traités, en lui prêtant des desseins qui n'avaient jamais approché de sa retraite, et en lui supposant une correspondance fabriquée par les seuls Français. Du moment de l'embarquement de l'innocente victime, Rigaud, que l'on avait jusqu'alors bercé du chimérique espoir de commander une soi-disant colonne mobile;

Rigaud, mandé à bord d'un vaisseau dans la rade de Saint-Marc, sous l'insidieux prétexte de faire la tournée de l'île, en la compagnie du capitaine général, fut très-étonné de s'y voir détenir prisonnier d'état, et de s'entendre demander ses armes, lesquelles, dans un accès de rage, il précipita au fond de la mer.

Dès lors le signal des arrestations fut donné dans le Sud et dans l'Ouest, et se propagea rapidement dans le Nord. Tous ceux qui avaient montré de la force d'âme, de l'érudition ou du caractère à l'époque où nous avions revendiqué les droits de l'homme, et principalement les traîtres qui avaient le mieux favorisé le succès de cette expédition, furent les premiers arrêtés. D'abord on essaya d'aller les vendre dans les colonies étrangères[1]; cette tentative ayant été infruc-

[1] Un capitaine de frégate fut proposer au capitaine de Porto-Rico de lui vendre les déportés qu'il avait à son bord; celui-ci lui répondit, avec le flegme espagnol:

tueuse, les Français résolurent de nous déporter en France, où les travaux des grands chemins, les galères, les cachots, les fers, les poisons nous attendaient.

Cependant, dans quelques quartiers de l'île, ces paroles formidables : Résistance à l'oppression! s'étaient fait entendre; mais ce n'était encore que le prélude d'une commune explosion. Quoique ces avant-coureurs d'une foudre prochaine ne parussent pas aussi alarmans qu'ils l'étaient en réalité, ils furent jugés assez sérieux par le capitaine général, pour qu'il convoquât une assemblée extraordinaire de colons, aux fins d'adopter les mesures les plus propres à ramener un meilleur état de choses; mais les membres de ce conseil, présidés par Blin de Villeneuve, bien loin de se relâcher de leurs principes liberticides, en faveur de

« Si ce sont des esclaves, je n'en veux point acheter; et si ce sont des hommes libres, vous n'avez pas le droit de les vendre. »

la gravité des circonstances, répondirent par ces mots : Point d'esclavage, point de colonies[1]. L'impression subite de ce ridi-

[1] Ce fut dans cetté séance orageuse et décisive que le général Henri Christophe exprima sa surprise de ce qu'il ne voyait autour de lui que les individus encore décorés des dignités étrangères, décidant sur le sort de son pays, et qu'il obtint du capitaine général la promesse, hélas! trompeuse, d'embarquer R........., si célèbre déjà par ses barbares exécutions. En effet, cet opprobre du genre humain, pour signaler son arrivée au Port-au-Prince, et y faire pressentir la nature de son proconsulat, avait invité les dames haïtiennes à un bal préparé au Gouvernement. Quelle fut leur douleur d'entrer dans une salle toute tendue de noir, ornée de crêpes lugubres, et éclairée par des torches funéraires! Elles ne purent s'empêcher de témoigner à ce tigre leur émotion. « Eh bien! vous pensiez, leur dit-il, venir à un bal paré; c'est à votre enterrement que je vous ai invitées, et j'en ai voulu faire les frais. » Quelle idée ce bourreau donnait de son règne! et que la suite a bien justifié cet affreux pronostic! Parmi une infinité de traits qui décèlent l'excès de turpitude et de dépravation auquel il s'est porté, on est embarrassé de choisir, et j'offre le suivant, parce qu'il s'est jusqu'ici conservé dans les archives du greffe du tribunal séant en cette ville.

Le sieur Raymond-Labatut, riche habitant de l'île de la

cule entêtement, non moins que la certitude de l'avenir qu'il présageait, plongea le capitaine général dans un état de ma-

Tortue, s'était toujours plu à traiter humainement ceux que le sort lui avait assujétis, les ayant constamment considérés comme ses enfans; son nom était partout en grande vénération; en sorte qu'à l'époque où le général Capoix, à l'aide de quelques radeaux fragiles, vint opérer dans cette île une descente aussi hardiment entreprise que glorieusement terminée, l'habitant vertueux recueillit le fruit de ses bonnes œuvres, c'est-à-dire que sa personne et ses propriétés furent respectées. Ce brave homme, qui n'avait eu pour sauvegarde que le pouvoir des bienfaits, fut malicieusement soupçonné d'avoir participé au secret et à la réussite de cette expédition, et, comme tel, détenu et mis aux fers. Déjà même son arrêt était prononcé, lorsque R......... se ressouvint qu'il tenait dans ses griffes un grand propriétaire, et qu'il ne pouvait se présenter une occasion plus En favorable d'ajouter quelque chose à ses autres larcins. conséquence le sieur Labatut fut avisé que, moyennant la perte de deux cents carreaux de terre, on pourrait lui faire grâce de la vie. Le malheureux prisonnier ne balança pas à accepter l'offre, et, le 26 prairial de l'an XI, ou le 15 juin 1803, l'acte de vente fut passé en cette ville, au rapport de Mes Cormeaux et Moreau.

Le sieur Labatut, après avoir signé, se croyait hors de

rasme et de langueur qui le conduisit au tombeau.

Au gouvernement de Leclerc succéda celui de R......... Alors tous les moyens de destruction, dont j'ai parlé plus haut, ayant été reconnus d'une exécution trop lente et trop coûteuse, on eut recours aux gibets, aux noyades et aux bûchers. Ni le sexe, ni l'enfance, ni la vieillesse, ne trouvaient grâce aux yeux de ce démoniaque. Le général Maurepas fut conduit à bord d'un vaisseau, où, après avoir été amarré au grand mât, on fixa des épaulettes sur ses épaules, et sur

cour et de procès, lorsque le sieur Labrely-Fontaine, secrétaire de R......... lui fit entendre que, pour seulement cent carreaux de terre, il aurait la certitude de n'être point réarrêté. A ce terrible mot, le propriétaire sentant bien qu'il s'agissait de sortir d'embarras aux dépens de sa fortune, en fit sur-le-champ le sacrifice. Ce dernier contrat suivit immédiatement le premier, et le vieillard, qui n'en était pas devenu plus chargé d'espèces, pour se tenir à une plus grande distance des acquéreurs, ne tarda pas à s'éloigner de l'île.

sa tête un vieux chapeau de général, avec des clous tels que ceux que l'on emploie à la construction des gros bâtimens; au lieu de bateaux à soupapes, on en inventa d'une autre espèce, où les victimes des deux sexes, entassées les unes sur les autres, expiraient étouffées par les vapeurs du soufre. Alors s'introduisit un vocabulaire exécrable, usité du temps de la terreur en France; et, pour de nouveaux crimes, il fallut créer des mots nouveaux. Malheur à la vierge sensible, à l'épouse éplorée, à la mère éperdue, à l'ami officieux qui osait s'intéresser au sort des proscrits! Le père tremblait de se dévoiler au fils, le fils redoutait de se confier au père; chacun, dans des transes mortelles, attendait que des limiers nocturnes vinssent heurter à sa porte, et lui demander son sang. En un mot, si le digne émule de Robespierre eût pu, à l'aide d'une machine pneumatique, intercepter en un seul et même instant la respi-

ration de tous les êtres vivans, il l'eût très-certainement exécuté; mais il se dédommagea de cette impossibilité, en enveloppant des enfans dans des sacs, où, après avoir été poignardés, ils étaient jetés à la mer.

Tandis qu'un grand nombre de cadavres, que les flots nous renvoyaient pour révéler ces attentats, flottaient le long de nos rivages, la flamme des bûchers s'apprêtait à consumer des victimes sans cesse renaissantes. A la pâle clarté de ces auto-da-fés, aux cris des malheureux assaillis par le feu, de nouveaux inquisiteurs renouvelaient ces orgies sauvages que l'on avait jusqu'ici traitées de fables, et, bientôt après la race humaine fut dévorée par des chiens....

Où suis-je?... Quels forfaits dégoûtans je vais consigner au domaine de l'histoire!... Puisque la force du sujet subjugue ma plume, il faut poursuivre, et consacrer à la postérité la plus reculée le

souvenir de ces meutes anthropophages, à grands frais exportées de Cuba à Saint-Domingue.

Pourquoi faut-il que la vérité sévère m'oblige d'avouer que c'est un homme d'une famille illustre, un N....... enfin, qui n'a pas craint de déshonorer le tronc dont il sort, en se chargeant de cette infâme commission? Assurément, dès cette époque, il avait consenti à ce que la noblesse de sa race fût éteinte en lui, et, d'après cette honteuse abnégation de lui-même, il ne reste plus qu'à le classer parmi ces tigres blancs à figure humaine, qui ont dévoré une grande partie de notre population.

Ils sont entrés en rade, ces chiens soigneusement choisis, conduits par des dogues bipèdes qui les surpassent en cruauté. Ils débarquent pêle-mêle, et cet heureux événement est signalé par l'allégresse générale. Ce triomphe est célébré par le concours unanime des voix et des

cœurs. C'est à qui s'empressera d'admirer ces bourreaux d'une nouvelle espèce, de jeter des fleurs sur leur passage. Partout on distribue les cocardes et les rubans qui doivent les décorer. Le très-petit nombre d'Européens que ce délire inhumain révolte, ou frémit d'épouvante, ou se cache, ou se tait.

Bientôt ces animaux sont stylés à l'usage auquel on les destine : une diète savamment calculée irrite encore leur voracité naturelle. Du moment qu'on les a jugés suffisamment préparés, on annonce avec solennité le jour, l'heure, l'instant affreux où une créature humaine, par la seule raison qu'il a plu au ciel de la revêtir d'un épiderme noir, va être exposée dans l'arène au sanglant essai de ces monstres. Toute la ville du Cap accourt à ce spectacle ; des banquettes sont préparées autour d'un amphithéâtre élevé dans la cour du couvent des religieuses, qui rappelle les cirques ensanglantés des Romains : on

s'y précipite, on s'empresse d'y prendre place. Barbares exécuteurs, spectateurs farouches, quoi! la sainteté de cet asile n'a pas suspendu vos desseins criminels! l'idée d'un tel supplice n'a pas glacé le sang dans vos veines!

Mais le signal [illegible] onné, et déjà le patient est traîné e[illegible] pe vers le fatal poteau. Comme si d[illegible] t état de *nihilité* on redoutait encore [illegible] miracle du ciel [illegible] opérât en sa faveu[illegible] st fortement [illegible] aché, et, pour ainsi [illegible] cloué au gi-[illegible] Aussitôt des piqueu[illegible] ifs agacent l[illegible] meutes, les excite[illegible] s enflam-m[illegible] tantôt en les rappr[illegible] t, tantôt en les[illegible] gnant habilement [illegible] eur proie. Quand [illegible] st assuré que l[illegible] ge des dogues est à [illegible] mble, o[illegible] che contre L'HOMME deve[illegible]. Le malheureux qu'il est, il [illegible] senti déjà tous les genres de mort, à la seule vue de ces effrayans préparatifs!

Au même instant les chiens, d'autant

plus acharnés que leur ardeur avait été plus long-temps comprimée, s'élançant sur leur curée, fondent à la fois sur toutes les parties de son corps, et le dilacèrent à qui mieux mieux. O souffrances non encore éprouvées! ô attentat d'une nouvelle espèce contre l'humanité! Grand Dieu! est-ce donc pour être ainsi torturée, que tu as permis qu'une portion du genre humain fût transplantée sur cette terre! Ah! nous le sentons, nous sommes forcés d'en faire l'aveu, sans le principe conservateur que tu as identifié avec nos âmes, sans le pouvoir que tu as remis à l'ingénieuse fabrication de nos mains, nous aurions acquis le droit de révoquer en doute ta justice et ta bonté!... Mais revenons à la scène déchirante qui se passe à la vue d'une horde de cannibales.

En vain les cris de l'humanité aux abois ont invoqué le ciel et la terre; en vain une voix expirante sollicite la pitié : vaines clameurs! prières superflues! La pitié...!

elle a fui de cette contrée avec sa population originelle; les Européens s'en sont dépouillés en passant le tropique. La pitié...! elle ne saurait habiter, cette sainte émanation, aux lieux où la soif de l'or a fondé son empire; et ce n'est pas aux usurpateurs, aux destructeurs de l'Afrique et des deux Indes, à ressentir ses douces émotions, même alors qu'ils sont vengés.

Enfin le martyr, succombant à l'excès de ses maux, adresse au ciel un regard éloquent, devenu la leçon de ses concitoyens; puis son crâne s'affaisse sur son sein décharné, et les voûtes célestes s'entrouvrent au dernier souffle de l'innocence. Destructeurs de notre cause, hommes blancs, ou trompeurs ou trompés, si vous aviez entrevu ce sein désossé, ces membres épars, ces lambeaux palpitans, ces chairs meurtries par des quatrupèdes carnassiers, vous ne parleriez plus de vos bons traitemens! vous ne seriez plus étonnés du juste droit de représailles!

Tant que notre cœur sera encore susceptible de quelques battemens, nous nous souviendrons de les avoir vus, ces muscles contractés, cette tête profanée, ces débris tout sanglans, déposant contre les auteurs de l'invention; sans cesse ils poursuivront notre pensée ces yeux mourans de la victime, où se confondaient, en traits sublimes, l'expression d'un tourment au-dessus des forces humaines, l'auguste appel à ses semblables outragés dans son individu, la certitude d'être vengé sur la terre, et l'espoir d'être récompensé dans les cieux!

Quel tableau pour le peintre haïtien! qu'il sera digne de la postérité, celui dont le pinceau redonnera la parole et la vie à cette bouche expirante, à ce regard agonisant, surtout s'il sait faire contraster la lugubre horreur du plan principal avec la sérénité et la joie féroce des spectateurs!

Tant de barbarie, d'exécutions inouïes,

nous ayant forcés à nous jeter dans les bois, le cri de la vengeance a résonné de toutes parts. A cette noble résolution, les sépulcres de nos ancêtres se sont ouverts, leurs ossemens poudreux ont tressailli: Vengeance! ont répondu ces tombeaux et la nature entière. Aussitôt ses enfans flétris ont couru aux armes; une lutte nécessaire s'est établie entre l'oppresseur et l'opprimé: au croisement des baïonnettes, toute idée imaginaire de supériorité et de couleur a disparu, l'homme seul est resté [1]. Enfin, après des combats

[1] Cette idée de l'honorable J.... C........ rappelle ces beaux vers de l'Horace français, Jean-Baptiste Rousseau:

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour;
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour:
Tant que sa faveur vous seconde
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre bonheur nous éblouit;
Mais au moindre revers funeste
Le *masque* tombe, L'HOMME RESTE,
Et le héros *s'évanouit*.

Ode à la Fortune.

Qu'on ne s'étonne point de voir citer ici J.-B. Rous-

sans nombre, nous sommes parvenus à expulser les Français de notre territoire; mais ce n'est pas sans qu'ils y aient laissé des vestiges de la fougue des passions, de l'impétuosité et de la funeste valeur qui les caractérisent; car, ni les ouragans, ni les crises, convulsions de la nature, n'ont fait à ce pays le tort que lui ont occasioné les transports de ces frénétiques. Qu'on ne nous parle plus de la destinée de ceux qui ont vécu du temps du déluge, ou qui ont été en proie aux ravages de la famine et de la peste: les seuls malheureux sont ceux sur lesquels a pesé la faux de ces tyrans.

Si l'on peut se figurer un triumvirat assez exaspéré pour avoir pu concevoir et

seau, à propos de la liberté des Nègres, que l'Académie française a naguère solennellement proposée pour sujet d'un prix spécial. Je remplis une promesse de vingt ans, que n'a point oubliée la mémoire du cœur, faite au plus jeune des fils de Toussaint Louverture, mon ami, dans une île de l'Océan occidental.

BOUVET DE CRESSÉ.

ordonner des plans aussi destructeurs, on comprend difficilement comment plus de soixante mille hommes employés à cette expédition, ont pu se dégrader au point d'en devenir les aveugles exécuteurs, surtout lorsque nos propres réflexions, renforcées par l'expérience des siècles, confirment que la tyrannie couve des résultats aussi certains, aussi affreux pour ses auteurs que pour leurs agens ou leurs complices. Quel est l'être sensible et réfléchissant qui, au tableau hideux que je viens de présenter, ne conviendra pas que les animaux les plus féroces le cèdent à l'homme en cruauté? Quel est celui qui ne rougit pas d'être de la même espèce que celle de ces fléaux dévastateurs, et qui ne regrette d'avoir reçu le jour, au moment où ces phénomènes de sang faisaient leur tournée sur le globe? Grand Dieu! quelle hideuse carrière viens-je de parcourir, et sur quel sanglant terrain vais-je être encore obligé de descendre!

CHAPITRE IV.

Événemens subséquens au départ des Français. Mouvement du peuple. Catastrophe qui en résulte.

Aussitôt que les Français furent embarqués, nous sentîmes le besoin généreux de nous montrer clémens envers ceux des hommes blancs qui manifestaient l'intention de vivre et de fraterniser avec nous, sous l'expresse condition de se conformer à nos lois et à nos réglemens, et de ne s'immiscer ni directement ni indirectement dans les affaires du gouvernement. Un grand nombre nous ayant prêté ce serment, restèrent parmi nous; mais à peine ils furent admis à participer à notre système social, qu'ils voulurent envahir tous les emplois, tournèrent nos

institutions en ridicule, affectèrent ces tons d'arrogance et de supériorité si déplacés de la part des vaincus à l'égard des vainqueurs, murmurèrent hautement contre l'autorité entre les mains de laquelle l'administration générale venait d'être remise, et surtout blasphémèrent contre l'indépendance qui venait d'être décrétée. Ces symptômes de mécontentement, bien loin de nous aigrir, n'avaient excité que notre indulgence, parce que nous nous y étions attendus de la part de ces êtres incorrigibles, si long-temps enracinés dans les principes de l'orgueil et des préjugés, en sorte qu'on ne fit point de cas de ces mouvemens indiscrets.

Bientôt leur libre circulation s'établit de villes en villes, de plaines en plaines, de montagnes en montagnes; les agriculteurs, rendus plus défians, plus ombrageux, par la possession d'un objet si chèrement acheté, s'aperçurent de la mauvaise foi des mécontens, par leurs discours,

leurs insinuations et leurs promesses perfides, et en témoignèrent de l'inquiétude. Rassurés par le gouvernement, leurs craintes se calmèrent; mais à peine ces hommes blancs eurent-ils pris un certain degré de consistance, que, devenus plus hardis par notre silence et par l'impunité d'une infinité de parjures, plusieurs d'entre eux, à Jéremie, cherchèrent à corrompre la garnison, et tentèrent de nous armer les uns contre les autres. Férou, qui commandait alors à Jérémie, ayant découvert la trame, fit arrêter, juger et fusiller les principaux conspirateurs. Les mêmes caractères de perfidie s'étant développés aux Cayes et au Port-au-Prince, le peuple de ces quartiers abandonna ses travaux, son commerce, se mutina contre ses supérieurs, et finit par déclarer à l'empereur, que s'il ne lui rendait pas promptement raison de ces attentats contre sa liberté, il saurait bien se faire justice lui-même et méconnaître

son autorité. Ce chef n'était pas encore bien avisé de la tournure des affaires et de la situation des esprits, que la population des Cayes s'était déjà jetée sur un grand nombre de traîtres et d'embaucheurs qu'elle avait mis à mort.

Le défunt empereur se rendit en toute diligence au Port-au-Prince, où le peuple conjuré lui demanda la tête de tous ceux qui avaient signé l'adresse par laquelle les colons demandaient le rétablissement de l'esclavage, et l'infâme R......... pour capitaine général en cette île. Les choses en étaient venues à un tel point d'effervescence, qu'une pareille démarche était plutôt la notification de la volonté générale, qu'une demande faite à ce chef; en sorte que, sans attendre sa réponse, le peuple, dans tous les quartiers, se précipita sur les signataires de l'adresse; mais une fois lancé dans ce champ de la vengeance, le bœuf n'a pas été maître de retenir son ardeur, parce qu'il portait en-

core dans ses flancs une infinité de traits dont les pointes aigües étaient autant de stimulans; la voix des autorités ne fut point entendue; et d'ailleurs, nul pouvoir coërcitif ne pouvait balancer cette force motrice. Ce qui est arrivé en France à l'époque de la révolution, en Irlande du temps des querelles de religion, en Angleterre durant le cours de ses discordes civiles, en Espagne depuis l'invasion des Français, a eu lieu en cette île; c'est-à-dire qu'ici, comme partout ailleurs, la force populaire ne connut point de limites; et l'on conviendra que ces différens peuples avaient éprouvé moins d'outrages et de persécutions que celui de Saint-Domingue.

Exemple terrible! qui démontre que les plus grands hommes se sont trompés en politique, lorsqu'ils se sont imaginés que parce que leurs passions n'avaient point de bornes, il n'existait pas de terme à la patience, à la modération des peuples

opprimés! Si des conspirateurs ont, en tout temps, exercé des cruautés contre les nations, est-il étonnant que les nations se lèvent quelquefois pour le châtiment des tyrans? Les Vêpres siciliennes, le massacre de la Saint-Barthélemy, celui du Nouveau-Monde, les forfaits des soldats de Bonaparte à Haïti, devaient-ils se flatter d'épouvanter la terre, sans que de justes représailles eussent éclaté, soit dans le désir de se venger, soit dans le dessein de se défendre? Où serait l'équilibre universel, si le crime, toujours heureux en ce monde, ne trouvait de punition qu'au delà de la tombe?

Pour décrier notre espèce, on ne manque pas de tonner contre nos chefs et contre nous, au sujet de la catastrophe qui a suivi l'expulsion des Français; mais, pour juger sainement des choses, pour oser prononcer hardiment contre nous, il faudrait que nos observateurs eussent enduré les mêmes maux aussi long-temps

que nous, et se fussent trouvés placés dans les mêmes circonstances. Quel est, en effet, celui d'entre eux qui, en descendant dans les replis de son cœur, en interrogeant sa conscience, peut affirmer avec vérité que dans une semblable hypothèse il se fût montré plus maître de ses passions, en un mot, meilleur que nous ne l'avons été.

Dites-nous vous-mêmes, Français, avez-vous pu retenir la fougue du peuple, lorsqu'il fut emporté par l'élan de sa révolution? Nous n'avons pas, jusqu'ici, appris qu'aucune autorité alors établie, ait pu lui opposer une barrière insurmontable. Au contraire, nous voyons par tous vos écrits, qu'il n'était point de force compressive égale aux fureurs d'un pareil débordement. Avait-il cependant, ce peuple français! autant et de si justes droits que nous à exercer? A-t-il su du moins conserver sa liberté, la seule excuse peut-être d'aussi grands excès?

Que d'efforts n'a point fait, de son côté, le président Henri Christophe, pour prévenir ces malheurs, ensuite pour les arrêter? Malgré les cris de la populace, les fureurs de la vengeance publique, sa propre maison et celle de ses amis ont été le seul refuge des malheureux. Quoique des flots orageux soient venus emporter, jusque sous ses yeux, quelques-unes de ses bonnes œuvres, combien d'hommes blancs ne doivent qu'à lui, ou à ses soins, l'air qu'ils respirent aujourd'hui!

Que dis-je? Ne l'a-t-on pas vu mettre un frein au désordre, dès que sa voix a pu se faire entendre? N'a-t-il pas depuis donné des preuves constantes de son humanité et de sa bienveillance, du moment que son semblable respectait à son tour la vertu, les lois, les mœurs, l'honnêteté? Après avoir été l'Hercule qui a purgé cette terre des fléaux qui la ravageaient, nouveau Numa, il a fait fleurir les lois, et, à l'exemple de ces premiers rois si célébrés par

les auteurs grecs et latins, il pratique religieusement les devoirs sacrés de l'hospitalité, et tend une main secourable aux naufragés[1].

[1] Nous en appelons au tribunal des étrangers impartiaux qui abordent en cette île. Le commerçant tranquille, le spéculateur actif, habitent, ou parcourent sans crainte et sans péril, les endroits soumis à sa domination. Son sein bienfaisant a, plus d'une fois, accueilli les pleurs des infortunés. Entre autres traits qui font l'éloge de son humanité, la conduite qu'il a tenue à l'égard d'un capitaine portugais est digne d'être exposée au grand jour.

Le sieur Bonaventure Romezo, capitaine du navire portugais *Téjo*, faisant voile de Baltimore, États-Unis d'Amérique, pour le port de Lisbonne, eut le malheur de faire naufrage à cinquante lieues du cap Henri. Privés de nourriture, dévorés par la soif, les Portugais découvrirent deux bâtimens qui, les ayant aperçus, firent voile, à la vérité, sur eux, mais qui, après avoir reconnu leur déplorable situation, revirèrent de bord, et les abandonnèrent. C'en était fait de ces malheureux, si, quelques heures après, la goëlette *Jane*, de New-Yorck, commandée par M. Barssous, n'eût volé à leur secours et n'eût recueilli leur misère. Ce brave capitaine, destiné pour la Jamaïque, les déposa sur les côtes de Jean-Rabel, d'où ils se sont rendus au Cap.

Cessez donc, injustes ennemis des droits de l'homme, d'exhaler sur nous votre souffle empoisonné; c'est vous, ce sont

Ces infortunés ont bientôt rencontré dans l'âme de notre souverain les vertus qui n'existaient pas dans celles de deux de leurs semblables. *Illi prorsùs miseri, miseris succurrere non didicerunt.* Ceux-là, sans doute, n'ayant jamais éprouvé les coups du sort, n'avaient pas encore appris à secourir les malheureux; mais nous, que le destin bizarre ne s'est pas encore lassé de persécuter, nous sommes sortis plus purs du creuset de l'adversité; nous avons du moins recueilli ce fruit de l'école du malheur, que nous savons compatir aux maux de nos semblables. *Errare quidem humanum est, at ex errore suam extrahere lucem est aliquid divi.* Il est de la faiblesse humaine d'errer; mais savoir tirer de ses erreurs sa propre instruction, est un effort divin.

Quel contraste! des hommes, qui se croient d'une nature supérieure, ont commis, en pleine mer, ce crime de lèse-humanité; et le chef d'hommes nouveaux, auquel on conteste ce nom, cette qualité, exerce dans son état les pieuses fonctions de l'hospitalité! il est toujours prêt à accorder les consolations, les secours dus aux malheureux.

Qu'on ne dise pas, pour atténuer la beauté de ce procédé, qu'il n'en a ainsi agi que parce que le bienfait retombait sur une nation non ennemie : l'événement

les crimes que vos passions ont suscités en ce pays, qui ont enfanté nos représailles. Vos menées ténébreuses, la fausseté endurcie de vos cœurs, nous ont seules contraints de sévir contre vous, après qu'un entier oubli du passé vous avait été généreusement accordé de notre part.

C'est ainsi que des siècles de supplices ont enfanté, à la longue, des vengeances terribles. Sur qui doit tomber le blâme, la responsabilité de ces fléaux, si ce n'est

que je vais rapporter porte avec lui la réponse à cette objection.

Le corsaire français *le Bernadotte* était venu échouer, le 5 juin 1807, sur le récif de l'Islet-aux-Bois, sous le Vent de la Grange. A la première nouvelle de cette disgrâce, tous les légers bâtimens qui se trouvaient en rade ont été envoyés à son secours; on a eu le bonheur de le sauver, et les Français de l'équipage naufragé, après avoir obtenu tous les objets de première nécessité, ont dû à la bienveillance de notre souverain les facilités, les moyens convenables pour se transporter partout où le désir et la volonté les portaient.

sur ceux qui les ont provoqués? Quoi! vous aurez pu, depuis la découverte de ce Nouveau-Monde, nous martyriser; vous aurez tout récemment conçu, et en grande partie exécuté le projet de notre totale destruction; même après avoir été pardonnés, vous aurez cherché à nous diviser, à nous armer les uns contre les autres, et il ne nous aurait pas été permis de nous venger!

C'est ici, et ici sans doute, que nous pouvons nous écrier avec l'immortel Voltaire, et dire aux détracteurs de notre espèce :

Êtes-vous donc des dieux qu'on ne puisse attaquer?
Vous, teints de notre sang, faut-il vous invoquer?

C'en est fait, hommes blancs, qui nous avez si souvent trompés et si long-temps immolés! le voile de la crédulité est tombé; le règne d'une tyrannie étrangère a cessé pour nous! Le dernier Haïtien aura rendu le dernier soupir avant qu'on

vous voie de nouveau arborer sur cette terre le drapeau de l'esclavage! Ce n'est qu'en nous traitant en hommes libres, qu'en nous faisant oublier, à force de vertus, vos erreurs passées, que vous pourrez espérer de partager avec nous les trésors de cette île par des échanges réciproques.

---

son autorité. Ce chef n'était pas encore bien avisé de la tournure des affaires et de la situation des esprits, que la population des Cayes s'était déjà jetée sur un grand nombre de traîtres et d'embaucheurs qu'elle avait mis à mort.

Le défunt empereur se rendit en toute diligence au Port-au-Prince, où le peuple conjuré lui demanda la tête de tous ceux qui avaient signé l'adresse par laquelle les colons demandaient le rétablissement de l'esclavage, et l'infâme R......... pour capitaine général en cette île. Les choses en étaient venues à un tel point d'effervescence, qu'une pareille démarche était plutôt la notification de la volonté générale, qu'une demande faite à ce chef; en sorte que, sans attendre sa réponse, le peuple, dans tous les quartiers, se précipita sur les signataires de l'adresse; mais une fois lancé dans ce champ de la vengeance, le bœuf n'a pas été maître de retenir son ardeur, parce qu'il portait en-

mais nous nous vengerons de ce silence en faisant éclater les actes de bienfaisance qui ont signalé leurs pas en ce pays. Au récit de ces belles actions, ceux qui s'en reconnaîtront les auteurs sauront qu'ils n'ont pas semé dans une terre ingrate. Cependant nous nous ferons un devoir de nommer les personnages illustres qui sont morts, ou qui n'ont rien à craindre de la publicité de nos hommages.

Il était bien digne d'un meilleur sort, il méritait de vivre parmi nous, ce préfet colonial des Cayes, appelé Fréron, qui, dans un grand repas, déclara hautement que, s'il pouvait se persuader que l'intention du gouvernement français fût de rétablir à Saint-Domingue l'ancien ordre de choses, il sortirait de la ville pour se mettre à la tête des Haïtiens. A la fin de ce repas, il ressentit de violentes coliques qui l'ont conduit au tombeau.

Même destinée a été subie par l'honnête homme Desbureaux, qui, s'aperce-

vant que notre population était menacée d'une ruine prochaine, eut la vertu de nous en prévenir, et nous indiqua les moyens de nous y soustraire.

Comment ne pas admirer le général Dugua, qui, après avoir avisé nos chefs de la vérité, aima mieux se donner la mort que de survivre aux horreurs de notre destruction?

Vous méritez une mention honorable, juste et sensible Béneseth, qui avez été frappé d'une mort soudaine et peu naturelle, pour avoir constamment donné l'exemple des vertus.

Recevez nos hommages, braves Boudet, Humbert et Hardy, qui avez démontré que, même en désobéissant aux lois de son pays, il est une voix secrète que l'homme d'honneur sait écouter, et que, avant tout, il existe des considérations humaines que partout on doit respecter.

Plusieurs capitaines de haut-bord, chargés de noyer une grande quantité de

suffit à sa gloire, et il sera désormais prononcé lorsqu'il s'agira de citer les mortels généreux qui, du sein de la grande Bretagne, aspirent à la gloire de fonder l'humanité sur les débris de l'esclavage et des préjugés.

Âmes sensibles! hommes vertueux! vos autels sont dans nos cœurs : c'est là que votre image est adorée, et qu'un pur encens s'élève vers ces esprits glorieux qui, comme vous, ont consacré leurs inspirations à la défense et au soutien des malheureux! Car toujours nous regarderons comme des divinités ces créatures bienfaisantes qui ont consacré leurs veilles et leurs écrits à l'amélioration du sort de l'espèce humaine. Sans cesse leur souvenir attendrissant fera le charme de notre pensée, en attendant que leurs noms précieux, gravés sur l'impérissable colonne de notre indépendance, apprennent à notre postérité la plus reculée que, si dans ce siècle de fer il a existé des Européens

courageux qui ont opposé aux progrès de l'immoralité le langage de la raison et le flambeau de la philosophie, ce nouvel état a eu pour fondateurs des hommes capables d'apprécier le vrai mérite, admirateurs zélés de la vertu, et susceptibles d'une reconnaissance égale à l'étendue des bienfaits.

CHAPITRE VI.

Réflexions générales. Conclusion.

Des traitemens inhumains ont été tour à tour exercés et endurés durant le cours irrésistible des événemens qui ont affligé le Nouveau-Monde; mais ne saurait-on mettre un terme aux fléaux comme aux vengeances? Pour avoir eu des torts réciproques, faut-il qu'on se déchire éternellement? et l'homme a-t-il le droit d'espérer en la miséricorde divine, si lui-même ne se sent le courage, la vertu de pardonner à son semblable?

Que ne suis-je déjà témoin de l'honorable réconciliation qui doit rattacher l'Ancien Monde au Nouveau par des liens tissus de fleurs! quand verrai-je arriver

cette époque si désirable où les hommes blancs, abjurant leurs erreurs, oubliant nos querelles passées, répareront leur injustice par autant de bienfaits; où le peuple haïtien, sensible et reconnaissant, répondra à leurs nobles procédés par toutes les prévenances, les effusions de tendresse et de cordialité dont son heureux naturel est susceptible?

Malgré l'épaisseur du voile qui couvre encore ce séduisant avenir, l'imagination se plaît à écarter un coin du rideau, et toutes les puissances de l'âme sont émues à la moindre probabilité d'un événement qui doit resserrer l'union des deux mondes par des nœuds sacrés et indestructibles.

De frappans indices présagent que le spectacle enchanteur de l'espèce humaine ne formant plus qu'un peuple de frères n'est ni aussi éloigné ni aussi incertain que la nature du passé, la physionomie du présent, et un jugement anticipé sur l'avenir, paraissent l'indiquer: d'un côté

les trésors des Antilles manquent aux divers marchés de l'Europe, et de l'autre les différentes branches de l'industrie européenne, les produits variés de son sol et de ses manufactures réclament en vain le luxe et la consommation des enfans des deux Indes; d'ailleurs n'est-il pas raisonnable de présumer qu'une moitié du globe peut raisonnablement être asservie par l'autre, lorsqu'on considère avec consolation que la sagesse éternelle a décidé que les grandes calamités ne seraient que passagères en ce monde.

S'il a donc été arrêté que les tempêtes politiques n'agiteraient le fleuve de la vie qu'à des périodes très-éloignées les unes des autres; s'il est de l'intérêt commun que les communes relations se rétablissent, quels autres moyens employer pour entretenir l'union, la concorde et l'harmonie, que ceux de l'honneur, de la bonne foi, de la sincérité, et de l'observance scrupuleuse de traités contre lesquels aucune des

parties ne puisse jamais récriminer pour cause de lésion? Rien ne pouvant régner sur des cœurs généreux que ce qui est juste, je m'étonne qu'on aille si loin chercher le levier qui peut seul remuer le Nouveau-Monde au gré de l'Ancien, et je me persuade qu'on finira par adopter le véritable mécanisme qui convient au jeu de nos ressorts.

Je ne ferai pas l'injure aux puissances éclairées de l'Europe de supposer qu'aucune d'elles conserve encore le chimérique espoir de rasseoir ici son empire les armes à la main; on s'aperçoit aisément que, pour s'arrêter à un pareil projet, il faut que cette puissance se soit préalablement décidée à y marcher longtemps sur des cadavres et des décombres; et quand bien même elle oserait se flatter (ce dont nous soutenons le contraire) de s'en rendre maîtresse, après y avoir toutefois enterré la plus brillante population de ses états, quel fruit retirerait-elle

de tant de trésors versés, de tant de sang répandu?

Dans cette horrible hypothèse, astreinte à des dépenses exorbitantes pour acheter et exporter de nouveaux esclaves, sans cesse obligée de vider ses coffres pour rebâtir les cités, replanter les établissemens agricoles, réédifier les manufactures, et introduire les instrumens mécaniques et les outils aratoires, elle ignore encore si, au moment de jouir en paix de tant de de travaux et de sacrifices, une autre puissance, jalouse de son voisinage, mais plus encore inquiétée par sa trop grande prépondérance, ne viendra pas la troubler dans sa possession. Cette puissance attaquante n'aura qu'un mot à prononcer pour renverser de fond en comble l'édifice que sa rivale aura construit sur le sable. En effet, quelques soins que la puissance attaquée aura mis à détruire totalement notre population, quelque attention qu'elle aura apportée au choix et à la pré-

tendue nullité morale de ses nouvelles victimes, il est de principe certain, que partout où il y a des hommes, il y a des soldats; mais il est bien plus vrai que partout où un esclave gémit, un soupir libre est étouffé : il ne s'agit que d'une parole pour donner à ce souffle concentré toute l'explosion imaginable.

Mais détournons notre pensée de ces idées sinistres, pour envisager d'une autre part la délicieuse perspective qui se développe à nos yeux. Que vois-je?..... un palais brillant de clarté termine le point de vue. Bâti sur de vastes ruines, il survit aux orages, et triomphe de l'artifice des méchans; c'est celui de la vérité : son serviteur fidèle, le temps, d'une main expérimentée, en découvre le sanctuaire. Quels objets frappent mes regards?........ une vierge en désordre, échevelée, s'arrachant des bras de ses infâmes ravisseurs, fait contempler son sein flétri à une femme d'un âge mûr, assise sur un trône

et couronnée de plusieurs diadèmes. A cet aspect, cette reine, qui, jusque-là, n'avait été qu'une injuste marâtre, ordonne à ses satellites de disparaître, leur défend d'oser jamais approcher d'une fille désormais l'objet de ses plus tendres sollicitudes, et, pour prix de ses longues souffrances, déroule à ses yeux un écrit où ces mots sont tracés en caractères indélébiles : *Liberté, Indépendance, Commerce.* Deux divinités, dont l'une a pour attribut une épée nue, et une balance égale des deux côtés, et l'autre, au maintien grave, présente un flambeau lumineux, président à cette heureuse réconciliation. La première confirme le traité, et la seconde déride son front majestueux.

Européens ! à ce tableau allégorique, reconnaissez votre patrie, expiant trois siècles de torts ; voyez-la rejoindre les nœuds politiques et commerciaux avec cet état naissant ; la justice a pesé les bases du contrat d'échange qui doit assurer

nos liaisons réciproques, et la raison satisfaite applaudit à cette scène mémorable.

Vous surtout, hommes vertueux, dont la plume courageuse a fait revivre si honorablement les sentimens d'amour et de charité qui doivent unir les enfans d'un même père, faites voir aux Européens le génie du commerce souriant aux progrès de la liberté! Que vos nouveaux efforts réalisent cet espoir prétendu trompeur, de voir les vieilles nations de l'Europe rivaliser avec nous en vertu, en bonté, en affection! C'est aux purs accens de la piété et de la bienfaisance qu'il appartient d'assurer le triomphe de l'humanité! Poursuivez, généreux citoyens, les hautes fonctions que vous avez si dignement remplies, et votre gloire, inséparable de vos immortels écrits, sera d'avoir préparé le bonheur et assuré la prospérité des Antilles!

CHAPITRE VII.

Correspondance des généraux Leclerc (beau-frère de Bonaparte), H. Christophe, Hardy, Vilton, Rouanez jeune, etc.

INTRODUCTION.

On ne saurait attacher aucune idée d'altération ni de falsification aux lettres et réponses contenues dans cette correspondance, car les originaux soigneusement conservés pour recours, dans le portefeuille particulier de Christophe, sont prêts à justifier de la vérité.

Celles du capitaine général, sont écrites et signées de sa propre main. On y reconnaîtra sans peine le style du général français; on admirera l'adresse avec laquelle il élude les questions, tente la franchise et sonde les intentions du gé-

néral H. Christophe, qu'il n'a pu vaincre, et qu'il s'efforce de tromper; on y découvrira le ton moitié rampant, moitié hautain qu'emploie le caméléon auprès d'un général dont il redoutait l'expérience, et qu'il savait n'être pas susceptible de se confier en des paroles en l'air; car plus d'une fois le chef haïtien, lui poussant la botte droit au cœur, lui avait positivement déclaré qu'avant que de mettre bas les armes, il lui fallait la douce certitude que cette liberté, pour laquelle il avait tant combattu, serait conservée intacte.

Pour la plus grande intelligence de ces pièces, qui serviront à comparer et à juger la conduite respective des deux partis, il convient d'ajouter que le général H. Christophe, après la guerre vulgairement dite de trois mois, parce qu'elle n'avait duré que ce laps de temps, ayant fait sa paix avec le capitaine général, jouissait auprès de lui d'une haute considération, et vivait dans la plus grande

intimité avec les généraux Dugua, Hardy, Boudet, Humbert, etc., dont il recevait sans cesse les preuves les moins équivoques de confiance, d'estime et d'affection. Ce n'est qu'après avoir réitéré au conseil privé, dans lequel il siégeait en qualité de membre, ses douloureuses remontrances au capitaine général, sur les cruautés de toute espèce que commettaient déjà les Boyer, les R........., etc., que le chef haïtien, indigné de servir de jouet à ce gouvernement, s'apercevant avec horreur qu'on le destinait à être l'artisan des fers de ses semblables, et pressentant le sort qui était réservé à ceux qui, comme lui, s'étaient avantageusement produits sur la scène de ce pays, se détermina à lever l'étendard de la révolte, si on peut nommer ainsi la plus juste de toutes les guerres, et la résistance légitime à la plus cruelle des oppressions.

Le capitaine général, à peine avisé de la levée de boucliers du chef haïtien, pré-

voyant que cet incident allait amener le dénoûment du drame tragique que les Français représentaient en cette île, députa vers ce dernier, à son quartier général de Saint-Michel, distant du Cap d'environ une lieue, le chef de brigade de gendarmerie Boyer, chargé de lui faire les plus belles propositions, comme de lui dire que le capitaine général n'ignorait pas que le général H. Christophe avait perdu sa fortune par le fait de la guerre, que la sienne propre était à sa disposition, et que, s'il le voulait, des millions, une brillante fortune militaire..... A ces mots, le chef haïtien, interrompant l'envoyé, lui répondit « qu'il était assez riche de sa liberté et de celle de ses concitoyens; que rien ne pourrait ébranler une résolution que ce procédé venait de raffermir; que, puisque les Français voulaient le retour de l'esclavage, il allait les combattre, et punir un jeune audacieux sans expérience et sans foi; qu'il osait

prédire que le caractère qu'il allait déployer ,serait au-dessus des obstacles, et que, s'il ne respectait le droit des gens, il aurait déjà appris au chef de brigade, Boyer, ce qu'on risque en venant offrir à un homme d'honneur les ressources de l'infamie. » Le chef de brigade, tout tremblant, était près de s'évanouir; on le fit asseoir sur un banc. Le général Christophe le rassura, lui fit servir à déjeuner, puis il fut renvoyé vers les siens.

Dès lors les Français, qui, pour se servir d'une de leurs expressions, étaient venus à Saint-Domingue pour en faire un bois neuf, poursuivis, relancés de toutes parts, se renfermèrent dans le Cap, où ils furent bientôt contraints d'embarquer leurs tristes débris, après avoir imploré et obtenu la commisération de ceux que, un instant auparavant, ils avaient inhumainement massacrés.

CORRESPONDANCE.

Liberté. *Égalité.*

ARMÉE DE SAINT-DOMINGUE.

Au quartier général, à bord de *l'Océan*, le 13 pluviôse, l'an 10 de la république.

Le général en chef de l'armée de Saint-Domingue, capitaine général de la colonie, au général de brigade Christophe, commandant au Cap.

J'APPRENDS avec indignation, citoyen général, que vous refusez de recevoir l'escadre française et l'armée française que je commande, sous le prétexte que vous n'avez pas d'ordres du gouverneur général.

La France a fait la paix avec l'Angleterre, et le gouvernement envoie à Saint-Domingue des forces capables de soumettre des rebelles, si toutefois on devait en trouver à Saint-Domingue. Quant à vous, général, je vous avoue qu'il m'en coûterait de vous compter parmi les rebelles.

Je vous préviens que, si aujourd'hui vous ne m'avez pas fait remettre les forts Picolet et Belair, et toutes les batteries de la côte, demain à la pointe du jour, quinze mille hommes seront débarqués.

Quatre mille hommes débarquent en ce moment au Port-Liberté, huit mille débarquent au Port-Républicain.

Vous trouverez ci-jointe une proclamation; elle exprime les intentions du gouvernement français; mais rappelez-vous que, quelque estime particulière que votre conduite dans la colonie m'ait inspirée, je vous rends responsable de tout ce qui arrivera.

Je vous salue.

Signé Leclerc.

An quartier général du Cap, le 13 pluviose an 10.

Henry Christophe, général de brigade, commandant l'arrondissement du Cap, au général en chef Leclerc.

Votre aide-de-camp, général, m'a remis votre lettre de ce jour. J'ai eu l'honneur de vous faire savoir que je ne pouvais vous livrer les forts et la place confiés à mon commandement, qu'au préalable j'aie reçu les ordres du gouverneur général Toussaint-Louverture, mon chef immédiat, de qui je tiens les pouvoirs dont je suis revêtu. Je veux bien croire que j'ai affaire à des Français, et que vous êtes le chef de l'armée appelée expéditionnaire, mais j'attends les ordres du gouverneur, à qui j'ai dépêché un de mes aides-de-camp, pour lui annoncer votre arrivée et celle de l'armée française; et jusqu'à ce que sa réponse me soit parvenue, je ne puis vous permettre de débarquer. Si vous

avez la force dont vous me menacez, je vous prêterai toute la résistance qui caractérise un général; et si le sort des armes vous est favorable, vous n'entrerez dans la ville du Cap que lorsqu'elle sera réduite en cendres, et même dans cet endroit, je vous combattrai encore.

Vous dites que le gouvernement français a envoyé à Saint-Domingue des forces capables de soumettre des rebelles, si l'on devait y en trouver : c'est vous qui venez pour en créer parmi un peuple paisible et soumis à la France, d'après les intentions hostiles que vous manifestez, et c'est nous fournir des argumens pour vous combattre, que de nous parler de rébellion.

Quant aux troupes qui, dites-vous débarquent en ce moment, je ne les considère que comme des châteaux de cartes que le vent doit renverser.

Comment pouvez-vous me rendre responsable des événemens? Vous n'êtes point mon chef, je ne vous connais point, et par conséquent, je n'ai aucun compte à vous rendre,

jusqu'à ce que le gouverneur Toussaint vous ait reconnu.

Pour la perte de votre estime, général, je vous assure que je ne désire pas la mériter au prix que vous y attachez, puisqu'il faudrait agir contre mon devoir pour l'obtenir.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé H. CHRISTOPHE.

Au quartier général du Cap, le 29 germinal,
l'an 10 de la république française.

Le général en chef au général Christophe.

Vous pouvez ajouter foi, citoyen général, à tout ce que le citoyen Vilton vous a écrit de la part du général Hardy. Je tiendrai les promesses qui vous ont été faites; mais, si vous avez intention de vous soumettre à la république, songez qu'un grand service, que vous pouvez lui rendre, serait de nous fournir les moyens de nous assurer de la personne du général Toussaint.

Signé LECLERC.

Au quartier général de Robillard, Grand-Boucan,
le 2 floréal, l'an 10.

Le général de brigade, Henry Christophe, au général Leclerc.

J'AI reçu la vôtre le 29 du mois expiré. Désirant ajouter foi à ce que m'a écrit le citoyen Vilton, je n'attends que la preuve qui doit me convaincre du maintien de la liberté et de l'égalité en faveur de la population de cette colonie. Les lois qui consacrent ces principes, et que la mère-patrie a sans doute rendues, porteraient dans mon cœur cette conviction, et je vous proteste qu'en obtenant cette preuve désirée, je m'y soumettrai immédiatement.

Vous me proposez, citoyen général, de vous fournir les moyens de vous assurer du général Toussaint-Louverture; ce serait de ma part une perfidie, une trahison, et cette proposition, dégradante pour moi, est à mes

yeux une marque de l'invincible répugnance que vous éprouvez à me croire susceptible des moindres sentimens de délicatesse et d'honneur. Il est mon chef et mon ami. L'amitié, citoyen général, est-elle compatible avec une aussi monstrueuse lâcheté ?

Les lois dont je viens de vous parler nous ont été promises par la mère-patrie, par la próclamation que ses conseils nous ont adressée, en nous faisant l'envoi de la constitution de l'an VIII. Remplissez, citoyen général, remplissez cette promesse maternelle, en ouvrant à nos yeux le code qui la renferme, et vous verrez accourir près de cette mère bienfaisante tous ses enfans, et avec eux le général Toussaint-Louverture, qui, alors, éclairé comme eux, reviendra de l'erreur où il peut être ; ce ne sera qu'alors que cette erreur aura ainsi été détruite, qu'il pourra, s'il y persiste malgré l'évidence, être considéré comme criminel, et encourir justement l'anathème que vous lancez contre lui, et dont vous me proposez l'exécution.

Considérez, citoyen général, les heureux

effets qui résulteront de la simple exposition de ces lois aux yeux d'un peuple jadis écrasé sous le poids des fers, déchiré par le fouet d'un barbare esclavage, excusable sans doute d'appréhender les horreurs d'un pareil sort; d'un peuple enfin qui, après avoir goûté les douceurs de la liberté et de l'égalité, n'ambitionne d'être heureux que par elle, et par l'assurance de n'avoir plus à redouter les chaînes qu'il a brisées. L'exhibition de ces lois à ses yeux arrêtera l'effusion du sang français versé par des Français, rendra à la république des enfans qui peuvent la servir encore, et fera succéder aux horreurs de la guerre civile la tranquillité, la paix et la prospérité au sein de cette malheureuse colonie. Ce but est digne sans doute de la grandeur de la mère-patrie; et l'atteindre, citoyen général, ce serait vous couvrir de gloire et mériter les bénédictions d'un peuple qui se complairait à oublier les maux que lui a déjà fait éprouver le retard de leur promulgation.

Songez que ce serait perpétuer ces maux

jusqu'à la destruction entière de ce peuple, que de lui refuser la participation de ces lois nécessaires au salut de ces contrées. Au nom de mon pays, au nom de la mère-patrie, je les réclame ces lois salutaires, et Saint-Domingue est sauvé.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé CHRISTOPHE.

ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE.

Au quartier général du Cap, le 4 floréal,
l'an 10 de la république française.

Le général en chef au général Christophe.

Je reçois votre lettre, citoyen général : les inquiétudes que vous me témoignez sont de nature à être facilement levées. Vous me demandez le code qui assure la liberté aux Noirs; ce code n'est pas fait; j'y travaille en ce moment. Le premier consul n'a pas pu, dans sa sagesse, faire un code pour régir un pays qu'il ne connaissait pas, et sur lequel il avait des rapports contradictoires; mais je vous déclare à la face de la colonie, à la face de l'Être suprême, dont on n'invoque jamais en vain l'assistance, que les bases de ce code sont la liberté et l'égalité; que tous les Noirs seront libres, et que les règlemens de culture seront basés sur celui du général Toussaint, qui

peut-être même sera adouci. Si cette déclaration ne vous suffit pas, ce sera pour moi une preuve convaincante que vous ne voulez pas vous soumettre à la république. Si elle vous suffit, rendez-vous demain au bourg du Haut-du-Cap, j'y serai; et je vous déclare que si, après une heure d'explication, nous ne sommes pas parvenus à nous entendre, vous vous en retournerez rejoindre vos troupes; je vous en donne ma parole de général en chef. Ce que je vous ai dit au sujet du général Toussaint vient de ce que je ne lui suppose pas des vues aussi loyales qu'à vous; j'aimerais à croire que je me suis trompé; je vois avec plaisir la réponse que vous me faites à cet égard; elle me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue de votre loyauté.

Si vous venez et vous entendez avec moi, la guerre aura duré quelque temps de moins dans la colonie; si nous ne nous entendons pas, calculez mes moyens et les vôtres, et voyez si vous pouvez résister.

Je vous salue.

Signé LECLERC.

Faites-moi connaître de suite vos dispositions, parce que je pense à m'absenter du Cap pour quelques instans.

LECLERC.

Liberté. *Égalité.*

Au quartier général de Cardinaux, Grande-Rivière, le 5 floréal, l'an 10.

Le général de brigade Henry Christophe au général Leclerc.

Je reçois à l'instant votre lettre d'hier. Son contenu ranime dans mon cœur l'espoir de voir renaître dans cette colonie, trop long-temps bouleversée, la tranquillité, la paix et la prospérité, sous les auspices de la liberté et de l'égalité. J'accepte l'entrevue que vous me proposez; demain, à onze heures du matin, je me rendrai au Haut-du-Cap, pour y conférer avec vous. La parole d'un général français est à mes yeux aussi digne de foi qu'elle est sacrée et inviolable.

Je suis flatté de l'opinion que vous conservez enfin de ma loyauté; mais je regrette que vous persistiez à croire que le général Tous-

saint Louverture n'a point cette estimable qualité. Je crois pouvoir vous dire que vous vous trompez à son égard. Je ne présume pas devoir craindre de me tromper moi-même, en vous assurant que l'affermissement seul de la liberté et de l'égalité pour tous le ramenera dans les bras de la république.

Il m'est inutile de calculer nos moyens respectifs : la nécessité d'être homme, et homme libre, voilà le seul terme de mes calculs, et la certitude de voir ce titre assuré à tous mes concitoyens ne fera bientôt plus de nos forces divisées qu'une seule et même force, qu'une seule et même famille, unie par les liens de la plus sincère fraternité.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé H. Christophe.

Au quartier général du Cap, le 8 floréal, l'an 10.

Le général en chef au général Christophe, commandant le cordon du nord.

J'APPROUVE, citoyen général, les motifs qui vous empêchent de vous rendre aujourd'hui au Cap. Je suis d'autant plus aise que vous terminiez vous-même cette opération, que l'exécution de vos ordres a éprouvé au Limbé quelques difficultés.

Le commandant Lafleur, qui occupe la grande coupe du Limbé, n'a pas voulu céder son poste sans vous avoir vu. Il paraît que la même chose a eu lieu du côté de l'embarcadère du Limbé. Le général Salm avait envoyé des troupes pour occuper ces postes : sur le refus qu'on a fait de les leur remettre, les troupes se sont retirées. Quelques dragons du pays, à cheval, et quelques cultivateurs armés sont venus dans son camp pour demander des vivres ; le général Salm les a fait

désarmer et renvoyer. Je viens d'ordonner de leur faire remettre leurs armes.

Aussitôt que vous aurez terminé du côté de la Grande-Rivière, portez-vous au carrefour du Limbé, où se trouve le général Salm, qui commande l'arrondissement de Plaisance, et toute la partie qui se trouve au delà de la rivière Salle. Entendez-vous avec lui pour qu'il occupe de suite les postes militaires occupés dans ce moment-ci par vos troupes. Donnez vos ordres pour que les cultivateurs rentrent de suite dans leurs habitations.

Faites réunir le plus de moyens de transport qu'il vous sera possible, afin de faciliter l'approvisionnement des troupes cantonnées dans les montagnes.

Je vous salue.

Signé Leclerc.

Liberté. *Egalité.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au quartier général du Cap, le 30 germinal,
l'an 10 de la république française.

Le général de division Hardy, commandant les divisions du Nord, à Saint-Domingue, au général Christophe, commandant le cordon du Nord.

Le capitaine Vilton, commandant à la Petite-Anse, me communique, citoyen général, la lettre que vous lui avez écrite, et j'en ai donné de suite connaissance au général Leclerc.

Par les détails dans lesquels vous entrez avec le citoyen Vilton, il est aisé de voir, général, que vous avez été la victime des insinuations perfides d'une infinité d'êtres qui, pendant le cours de la révolution en France,

ont embrassé simultanément tous les partis, ont partout suscité les troubles et les divisions, et qui, après s'en être fait expulser, se sont réfugiés dans cette colonie, où ils ont dénaturé tous les faits, toutes les circonstances, débité les mensonges et les calomnies les plus atroces, et cherché dans de nouveaux troubles une existence qu'ils ne pouvaient plus trouver en Europe.

Ces hommes astucieux vous ont inspiré de la méfiance contre le gouvernement français et ses délégués. La conduite du gouvernement et sa loyauté sont connues du monde entier; la nôtre, depuis notre entrée à Saint-Domingue, nos procédés vis-à-vis des habitans paisibles, et à l'égard des généraux Clervaux, Paul Louverture, Maurepas, La Plume, et leurs compagnons d'armes, doivent vous donner la juste valeur de tout ce que la malveillance et l'intrigue ont inventé pour altérer la pureté de nos intentions.

Il y a douze ans, général, que nous nous battons pour la liberté : pourriez-vous croire qu'après avoir fait de si grands sacrifices,

nous soyons assez vils à nos propres yeux pour entreprendre une tâche qui ternirait notre gloire en détruisant notre ouvrage? Revenez, général, à des sentimens plus justes, et persuadez-vous bien que vos principes sont les nôtres.

La réputation dont vous jouissez dans ces contrées ne devait pas faire présumer que les Français, vos frères, trouveraient en vous de la résistance aux volontés du gouvernement. L'oubli du passé ne vous est point entièrement ôté. Je vous parle avec la franchise d'un militaire qui ne connaît pas les détours. Revenez de vos erreurs; vôtre retour aux vrais principes peut accélérer la réparation des maux qui ont affligé ces beaux quartiers; il n'est pas digne de vous de servir de marche-pied à un usurpateur, à un rebelle. La mère-patrie tend les bras à tous ses enfans égarés, et leur permet de se réfugier dans son sein.

Si vous avez véritablement l'intention de reconnaître les lois de la république, et de vous soumettre aux ordres de son gouver-

nement, vous ne balancerez pas, général, à venir avec vos troupes vous joindre à nous. Jusqu'aujourd'hui, nous vous avons combattu comme ennemi; demain, si vous voulez, nous nous embrasserons comme frères.

Faites-moi vos propositions, ou dites-moi à quelle heure vous voulez vous rendre à l'habitation Vaudreuil, pour me les faire verbalement. Je m'y trouverai. Si nous ne tombons pas d'accord, je vous donne ma parole d'honneur qu'après la conférence, vous serez libre de retourner à votre quartier général.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé HARDY.

Au quartier général de Robillard, Grand-Boucan, le [illegible] floréal an 10.

Le général de brigade Henry Christophe au genéral de division Hardy.

Votre lettre du 30 germinal m'est parvenue. C'est à tort que vous me croyez victime des menées de quelques intrigans perfides. La nature, sans m'avoir doué de toute la subtilité d'un esprit pénétrant et clairvoyant, m'a accordé le sens nécessaire pour me garantir des insinuations des méchans. Ami de la paix et de la tranquillité, j'ai toujours repoussé loin de moi ces hommes ardens et turbulens dont le souffle empoisonné enfante le trouble et la discorde. Mais je n'ai pu me garantir des soupçons que tant d'écrits ont portés dans mon âme, et que tant d'autres écrits ont confirmés. Les uns sortaient des pays étrangers, les autres venaient du sein même de la France, et nous annonçaient d'un ton menaçant les malheurs qui nous

affligent aujourd'hui. Faut-il que les désirs des méchans, que les prédictions des mal-intentionnés paraissent aujourd'hui d'accord avec les révolutions de la métropole?

Lorsque nous étions ainsi menacés du retour de l'esclavage, après en avoir brisé les fers, quoi de plus naturel que l'appréhension de ce retour, que le soupçon, l'inquiétude, et même la méfiance, dans un peuple si souvent abusé, et toujours en butte aux démonstrations de la haine des ennemis de sa liberté, jaloux de l'égalité admise en sa faveur? Pouvions-nous nous en défendre, quand tout concourait à légitimer nos justes craintes?

Il y a douze ans aussi, général, que nous nous battons pour la liberté, pour ces mêmes droits que, comme vous, nous avons conquis au prix de notre sang; et j'ai toujours répugné à croire que les Français, après avoir fait de si grands sacrifices pour les obtenir, viendraient un jour les ôter à un peuple glorieux de faire partie de la grande nation, et de jouir, comme elle, des avantages qu'elle a tirés de la révolution.

Cette révolution, les bienfaits qui en dérivent sont dignes de la gloire et de la république; et quand vous m'assurez qu'elle ne veut point détruire son ouvrage, pourquoi refuser à cette portion de sa famille ce qui doit consolider et immortaliser en sa faveur cet édifice sublime?

Le code des lois promises aux habitans des colonies sur la proclamation des consuls, qui accompagna l'envoi qu'ils nous firent de la constitution de l'an VIII, peut seul porter à nos yeux le signe de la consolidation de nos droits. Voilà, citoyen général, la seule arme capable de vaincre les appréhensions d'un peuple justement soupçonneux! voilà la preuve évidente qui peut me ramener aux sentimens auxquels vous me rappelez, et me convaincre que nos principes mutuels sont les mêmes!

La franchise avec laquelle vous me parlez est digne, à tous égards, d'un militaire tel que vous; j'en use également ici sans réserve; et si le général Leclerc, au lieu de me faire la proposition d'une perfidie, d'une lâcheté

qui me dégraderait à ses propres yeux, m'eût parlé, comme vous, un langage compatible avec les sentimens d'honneur et de délicatesse qu'il lui était facile de me supposer, au moins j'aurais consenti à l'entrevue que vous provoquez, non-seulement sur l'habitation Vaudreuil, mais même à la petite Anse ou au Cap. Quoi qu'il en soit, j'augure trop favorablement de votre franchise et de votre parole d'honneur pour ne pas consentir à cette entrevue, non au lieu que vous indiquez, mais dans un endroit qui soit au centre de nos lignes respectives.

Je vous propose donc pour cet effet l'habitation Montalibon; si cela vous satisfait, marquez-moi le jour et l'heure où vous vous y trouverez; je vous promets de m'y rendre; mais, général, munissez-vous du code des lois qui doivent régir ce pays, qui assurent la liberté et l'égalité au peuple qui l'arrose de ses sueurs et le fait fructifier; notre entrevue sera couronnée du plus heureux succès, et je me réjouirai de vous devoir la lumière qui seule peut dissiper notre erreur.

Alors, n'en doutez pas, général, le général Toussaint Louverture lui-même, que le général Leclerc ne considère que comme un criminel, n'hésitera pas à se jeter, avec tout le peuple, dans les bras de la république, et, réuni sous les auspices de ces lois bienfaisantes, ce peuple reconnaissant lui offrira encore, pour preuve de son dévouement, les efforts qu'il lui a déjà consacrés pour faire fructifier cette portion de l'empire français.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé H. CHRISTOPHE.

Petite-Anse, le 26 germinal an 10.

Vilton, commandant à la Petite-Anse[1], *au citoyen Henry Christophe, général de brigade, en son quartier général.*

Mon cher compère, je cède aux sentimens que m'inspire mon ancienne amitié pour vous. J'ai vu avec un mortel regret ces refus que vous avez faits de vous soumettre aux volontés du général français que le premier consul a envoyé à Saint-Domingue, pour achever de maintenir et consolider l'ordre que vous aviez si bien établi dans la ville du Cap, la dépendance du Nord, où vous vous étiez fait

[1] Les deux lettres ci-après, qui se trouvent sous le nom du sieur Vilton, ont été fabriquées par un sieur Anquetil, qui les a écrites de sa propre main chez le sieur Blin de Villeneuve, un des grands planteurs de la partie du Nord, grand-père du sieur Vilton, qui n'a eu que la peine de les revêtir de sa signature, forcé qu'il a été par le gouvernement français.

aimer de tous les colons. Vous m'aviez dit plusieurs fois, mon cher compère, que votre plus grand plaisir était de voir arriver les Français, pour déposer entre leurs mains l'autorité dont vous étiez revêtu; par quelle fatalité faut-il que vous ayez si subitement changé vos bonnes intentions! Vous avez par là renoncé à votre bonheur, à la conservation de votre fortune, au magnifique sort que vous pouviez faire à votre aimable famille; vous l'avez plongée, ainsi que vous, dans la misère la plus affreuse. Vos intentions m'ont toujours paru si pures, et votre dévouement à la nation française ne me laissait aucun doute sur la conduite que vous deviez tenir, lorsque tout d'un coup, à l'apparition de l'escadre française, vous n'avez plus été le même homme. Tout le monde, et surtout vos amis, croyaient aussi que vous aviez été mal conseillé, et peut-être dominé par quelques chefs noirs qui vous entouraient; on a dit tant de bien de vous à MR. Leclerc, général en chef, et il est si persuadé que ce sont de mauvais conseils qui vous ont fait prendre le parti de

lui résister, qu'il est tout prêt à vous pardonner, si vous voulez ramener sous son obéissance la troupe que vous commandez, et le poste que vous occupez. C'est une belle porte qui vous est ouverte, mon cher compère, ainsi qu'aux braves officiers et soldats qui sont sous vos ordres; ils seront tous traités de la même manière que l'armée française, et l'on vous assurera, ainsi qu'à votre famille tout le bonheur que vous pouvez désirer, surtout si vous avez le courage de demander à sortir de la colonie, et c'est ce que vous pourriez faire de mieux, pour n'être point exposé aux haines des rebelles aux ordres de la France, qui ne voudront pas faire comme vous. On vous assurera une belle fortune, et vous en jouirez paisiblement, sous la protection de la France, dans le pays que vous voudrez choisir.

Voilà, mon cher compère, ce que ma tendre amitié pour vous et votre famille m'engage à vous écrire. Je jouirai de votre bonheur, si je puis contribuer à le faire. Il ne dépend que de vous de me donner cette satisfaction, en suivant les avis de votre ancien

ami. Répondez-moi, et faites-moi savoir vos intentions, pour les faire réussir de la manière qui vous paraîtra la plus convenable.

Tout le monde est ici, et dans toutes les parties de la colonie, témoin de la franchise, de la loyauté des généraux français, et je ne crains pas de vous répéter et de vous assurer que vous pouvez avoir toute confiance en eux; ils vous ouvriront toutes les portes, vous aideront de tous leurs moyens, et vous mettront dans le cas d'emporter avec vous tout ce que vous possédez, pour en jouir paisiblement partout où vous voudrez aller. Ainsi, mon cher compère, croyez-moi, quittez cette vie errante et vagabonde, qui vous déshonorerait, si vous la meniez plus long-temps, et regagnez l'estime des bons citoyens par un retour sur vous-même, en abandonnant la cause d'un ambitieux qui finirait par vous perdre. Ne faites pas attention à votre mise hors la loi; le général en chef Leclerc a dit qu'elle n'aurait pas eu lieu, s'il vous avait connu plus tôt, et que cette proclamation serait annulée aussitôt qu'il apprendrait que

affligent aujourd'hui. Faut-il que les désirs des méchans, que les prédictions des mal-intentionnés paraissent aujourd'hui d'accord avec les révolutions de la métropole?

Lorsque nous étions ainsi menacés du retour de l'esclavage, après en avoir brisé les fers, quoi de plus naturel que l'appréhension de ce retour, que le soupçon, l'inquiétude, et même la méfiance, dans un peuple si souvent abusé, et toujours en butte aux démonstrations de la haine des ennemis de sa liberté, jaloux de l'égalité admise en sa faveur? Pouvions-nous nous en défendre, quand tout concourait à légitimer nos justes craintes?

Il y a douze ans aussi, général, que nous nous battons pour la liberté, pour ces mêmes droits que, comme vous, nous avons conquis au prix de notre sang; et j'ai toujours répugné à croire que les Français, après avoir fait de si grands sacrifices pour les obtenir, viendraient un jour les ôter à un peuple glorieux de faire partie de la grande nation, et de jouir, comme elle, des avantages qu'elle a tirés de la révolution.

Au quartier général du Bourg de Doudon,
le 20 germinal an 10.

Le général de brigade Henry Christophe au commandant Vilton.

J'AIME à croire encore aux sentimens de votre ancienne amitié pour moi, auxquels vous avez bien voulu céder en m'écrivant votre lettre du 26 de ce mois. Ceux que je vous ai voués sont également ceux de l'amitié, et vous me connaissez assez pour n'en point douter.

Me serais-je jamais refusé à me soumettre aux ordres du général français envoyé dans cette île par le premier consul de la république, si tout ne m'eût convaincu que la consolidation que l'on méditait du bon ordre qui régnait dans cette colonie, ne devait avoir lieu qu'au détriment de notre liberté

et des droits émanés de l'égalité. Je vous l'avais dit, il est vrai, ainsi que vous me le rappelez, que mon plus grand désir serait de voir arriver les Français, et de déposer entre leurs mains la portion d'autorité dont j'étais revêtu, pour jouir, comme un simple citoyen, des bienfaits de la liberté et de l'égalité au sein de ma famille, au milieu de mes concitoyens, pourvu qu'ils jouissent, comme moi, de ces droits sacrés. Français, aimant et respectant la France, je portais avec joie cet espoir dans mon cœur, espoir que ma confiance dans le gouvernement de la métropole entretenait et confirmait de plus en plus. Je n'ai jamais changé d'intention à cet égard; mais par quelle fatalité faut-il que cet espoir ait été trompé; que tout ait concouru à prouver que les principes précédemment adoptés en notre faveur étaient changés! Saint-Domingue, français tout entier, jouissait, vous le savez, de la plus grande tranquillité; il n'y existait point de rebelles; et par quelle fatalité encore faut-il que l'on soit venu avec l'attirail de la guerre et l'appareil de la des-

truction, non y réduire des rebelles, puisqu'il n'y en avait point, mais en créer parmi un peuple paisible, pour avoir le prétexte de le détruire ou de l'enchaîner !

J'ai renoncé, dites-vous, au bonheur ! Eh ! quel bonheur, quelle fortune, quel sort magnifique pour moi et pour ma famille eussent pu jamais me consoler de la douleur de voir mes semblables réduits au dernier degré de l'infortune sous le poids de l'esclavage ! Mes intentions sont toujours pures, et vous étiez, plus que personne, à même de connaître mon dévouement à la nation française. Mes intentions, mes sentimens n'ont point varié ; je suis toujours le même homme. Sentinelle placée par mes concitoyens au poste où je dois veiller à la sûreté de leur liberté, plus chère pour eux que leur existence, j'ai dû les réveiller à l'approche du du coup qui allait l'anéantir.

Combien de lettres, arrivant en foule de la France et des pays étrangers, écrites du ton de la menace, par des colons à d'autres colons, qui en prônaient le contenu avec les

démonstrations les plus ardentes et les plus séditieuses, ne m'ont-elles pas annoncé dans les termes les plus explicites le sort réservé au peuple de cette colonie et à ses défenseurs! Vous l'avez su, je vous en ai communiqué plusieurs : n'ai-je pas eu la prudence de n'en point faire part au gouvernement, dans la crainte de l'aigrir? et ma confiance dans le gouvernement de la république ne m'a-t-elle pas porté, jusqu'au dernier instant, à ne considérer ces lettres que comme l'expression de la haine de quelques méchans qui, dans leur dépit, cherchaient à bouleverser de nouveau ce pays? et pourtant les événemens, contre ma propre attente, n'ont-ils pas justifié ce qu'elles annonçaient?

Tout le monde, surtout nos amis, se trompent, s'ils croient que je me laisse dominer par quelques chefs qui m'entourent. A l'âge où je suis parvenu, je n'ai pas besoin de conseils, et ce n'est que de mon devoir que j'en prends dans toutes les occasions. Vous devez me connaître, et savoir que je n'écoutais pas même les avis de mes amis, vous que

je distinguais parmi eux. Ah! des amis! je croyais en compter beaucoup; mais aujourd'hui, imitant Diogène, la lanterne à la main, en plein midi, j'en chercherais vainement un véritable.

Il m'est sans doute bien flatteur que l'on ait dit tant de bien de moi à MONSIEUR Leclerc, général en chef; mais c'est à tort qu'il se persuade que ma conduite présente est le résultat de mauvais conseils. Ce que je viens de vous dire à cet égard répond pleinement à cette opinion; mon intention n'a jamais été de lui résister; je la lui ai écrite lorsqu'il parut devant le Cap; je lui ai témoigné combien j'éprouverais de regrets, si j'étais contraint d'opposer une résistance qui me répugnerait, avant que j'eusse eu les ordres du chef qui m'avait mis à ce poste, et qui m'avait donné une consigne qui ne devait être levée que par lui. Je lui ai envoyé le citoyen Granier, commandant d'une section de la garde nationale, porteur de ma lettre, et chargé de lui exprimer de vive voix la nécessité où j'étais d'avoir les ordres que j'attendais du gouverne-

ment, et ma résolution, lorsqu'il serait avisé de l'arrivée de l'escadre, de lui remontrer l'obligation de l'accueillir avec tout le respect dû à la métropole, dans le cas même où le gouvernement eût été certain qu'elle aurait cherché à lui résister.

Sans égard pour cette observation raisonnable, le général Leclerc renvoie le citoyen Granier sans autre réponse que celle-ci : « Qu'il avait des ordres pour agir de force, et qu'il les exécutera. »

Un court délai eût épargné bien des maux; en homme d'honneur, j'étais décidé à observer religieusement ce que j'avais chargé le citoyen Granier de témoigner de ma part au général Leclerc; mais ce général ne daigna point y ajouter foi, et, malgré les protestations qu'il recevait de mon dévouement à la France, le capitaine de port, que j'avais envoyé au devant de l'escadre, demeure consigné à bord; son aide-de-camp me prévient que, si j'y envoie mon adjudant général, il y sera pareillement consigné. En même temps le général Rochambeau effectue une descente

près le Port-Liberté, sans en prévenir le commandant de cette place; il marche vers les forts qui la défendent, s'en empare, passe au fil de l'épée les braves qui s'y trouvent, tandis que les vaisseaux qui pénètrent dans le port déchargent leurs batteries sur cette ville. D'un autre côté, un nouveau débarquement se fait au Limbé, qui est également canonné, et le Cap se trouve alors entre deux armées nombreuses, ayant en face une escadre menaçante.

Les termes de la lettre que m'avait adressée le général Leclerc, me démontraient assez le but qu'il se proposait : je pris alors conseil de la circonstance, des événemens que ce général suscitait autour de moi; je pris conseil, dis-je, de sa propre conduite, et de là tous les maux qui nous affligent.

Après une telle manière d'agir, que ne devais-je pas soupçonner! que n'étais-je point fondé à présumer de défavorable dans les desseins qu'on venait exécuter contre moi! Oui, je l'avoue, quelque grande que fût de tout temps ma confiance dans le gouverne-

ment français, je la sentis fortement ébranlée par les menaces fulminantes, par les coups qui nous étaient adressés, et la conduite des chefs de l'armée française détermina la mienne.

Vous me parlez de fortune, je n'en ai plus; j'ai tout perdu. L'honneur est désormais la seule fortune qui me reste, ainsi qu'à ma fille; vous me connaissez, et vous savez s'il n'est pas la base de toute mon ambition.

Vous me conseillez d'avoir le courage de demander à sortir de la colonie. Vous n'ignorez pas que le courage ne me manque point, et, dans ce cas, il ne pourrait m'abandonner. J'avais résolu dès long-temps d'en sortir à la paix, et le citoyen Granier était de moitié dans cette résolution. S'il existe, il peut le dire, et mon attachement à la France m'avait fait choisir son sein pour l'asile où nous devions, avec nos familles réunies, aller couler des jours paisibles, dans la douce persuasion de quitter tous mes fréres libres et heureux sur le sol de cette colonie. Faut-il

que tout ait concouru à frustrer cette espérance! J'attends chaque jour le coup qui doit m'anéantir, et le citoyen Granier, que j'ai appris être détenu à bord, a peut-être déjà cessé d'exister. Quel est donc son crime? quel mal a-t-il fait? serait-ce d'avoir été mon ami?...

Vous prenez sur vous, mon cher compère, de me faire espérer des preuves de loyauté et de franchise de la part des généraux français; qu'il m'en coûte de ne pouvoir détruire la juste méfiance que m'ont inspirée tous les faits que je viens de relater, faits qu'aucun prétexte raisonnable et prudent ne peut couvrir à mes yeux! Quoi qu'il en soit, l'honneur est mon guide, et je répugne à ne pas le croire également la règle de leurs actions et de leurs promesses. Il m'a toujours paru si cher aux officiers français!

Je suis toujours jaloux de l'estime des bons citoyens. S'il peut exister à Saint-Domingue quelques ambitieux qui n'aspirent qu'aux honneurs, aux grades, aux distinctions, pour moi, mon ambition consista toujours à mé-

riter une honorable considération de la part des gens de bien, à voir mes concitoyens heureux, à jouir comme eux du seul titre d'homme libre, des seuls droits de l'égalité, dans le sein de ma paisible famille, et dans le cercle de quelques amis estimables.

Vous me donnez le conseil, mon cher compère, de ne point faire attention à ma mise hors la loi; le général Leclerc, m'annoncez-vous, a dit qu'elle n'aurait pas eu lieu, s'il m'eût connu plus tôt, et que cette proclamation serait annulée aussitôt que je reviendrais de mon erreur. Je suis prêt à en revenir; mais il faut m'éclairer, éclaircir mes doutes, et m'en tirer. Il n'est point de sacrifices que je ne fasse pour la paix, et pour le bonheur de mes concitoyens, si j'obtiens la conviction qu'ils seront tous libres et heureux. Il ne me reste plus d'autres sacrifices à faire que celui de ma vie, j'ai déjà fait tous les autres; que les preuves nécessaires à ma conviction me soient offertes, et je l'offre de bon cœur ce sacrifice, si, en me démontrant que je suis dans l'erreur, il peut l'expier et

rendre la tranquillité et la félicité à mon pays, à mes concitoyens.

Je vous salue d'amitié.

Signé H. Christophe.

Petite-Anse, le 30 germinal an 10.

Vilton, commandant de la Petite-Anse, au citoyen Henry Christophe, général de brigade, commandant le cordon du Nord.

Mon cher compère, je vous exprimerai difficilement le plaisir que m'a fait votre réponse à ma lettre, puisqu'elle me donne l'espoir de vous voir rendu à la confiance que vous n'auriez dû jamais cesser d'avoir dans la justice et dans la générosité du représentant de la France dans cette colonie; c'est en général le caractère distinctif des officiers français, et surtout du général en chef Leclerc, et c'est ce caractère bien connu du premier consul qui l'a fait choisir pour apporter le bonheur et la paix dans cette malheureuse colonie. Votre soumission à ce digne chef vous acquerra un protecteur, qui prendra lui-même le soin de vous faire un sort

que vous bénirez, le jour où vous vous serez rendu au conseil que je vous ai donné, et que je réitère ici plus fortement que jamais. Je n'ai rien eu de plus pressé que de lui communiquer votre lettre, ainsi qu'au général Hardy. Les expressions dont vous vous servez leur ont plu. La défiance que vous témoignez dans quelques paragraphes a pu seule les empêcher d'en être complétement satisfaits; le général en chef va lui-même vous écrire; je ne saurais trop vous recommander d'avoir une entière confiance dans ses promesses, de même que dans celles du général Hardy, et je ne doute pas que vous ne trouviez dans leurs lettres tout ce qui peut vous satisfaire ainsi que tous vos concitoyens.

A l'égard de Granier, votre ami, il est détenu : ce n'est pas à cause de ses relations; c'est parce qu'il a ici beaucoup d'ennemis qui l'ont sans doute calomnié. Je ne doute pas qu'aussitôt que le gouvernement pourra prendre des éclaircissemens sur son affaire, il ne soit sur le champ relaxé.

Adieu, mon cher compère, comptez sur l'amitié que je vous ai vouée pour la vie.

Salut et amitié.

Signé VILTON.

Au quartier général de Robillard, Grand-Boucan,
le 2 floréal, l'an 10.

Le général de brigade Henry Christophe, commandant le cordon du Nord, au commandant Vilton, à la Petite-Anse.

Je retrouve encore avec plaisir dans votre lettre du 30 expiré, l'expression de votre amitié pour moi. Le succès que vous espérez de votre correspondance ne dépend que du général Leclerc. Il a bien voulu m'écrire une lettre; mais j'y ai lu avec répugnance la proposition qu'il me fait de me déshonorer par une perfidie, par une monstrueuse lâcheté. Je pense pourtant que dans le compte qui lui a été rendu de moi, s'il a été dicté par la vérité, on ne lui aura pas dit que de telles actions me sont familières, et que j'ai dépouillé tout sentiment de délicatesse et d'honneur.

Je réponds à sa lettre, ainsi qu'à celle que m'a adressée le général Hardy, dont le langage

paraît être celui de la franchise qui doit caractériser un militaire.

J'ai le désir, mon cher compère, d'abjurer la confiance que j'ai conçue. Je demande à ces deux généraux tout ce qui peut la détruire. Ce sont les lois dont le code nous a été promis par la proclamation que nous ont adressée les consuls de la république, en nous envoyant la constitution de l'an VIII. C'est dans ces lois que gît la preuve du maintien, de la consolidation, de la liberté et de l'égalité. Si ces lois sont en votre possession, faites-m'en part ; si elles existent et que vous ne les ayez pas, tâchez d'obtenir qu'elles me soient communiquées. C'est elles qui doivent rendre au pays la tranquillité, cimenter l'union des Français des Deux-Mondes, arrêter l'effusion de leur sang, rendre à la république des enfans qui ne voulurent jamais la méconnaître, et ramener dans ces contrées, à la place de la guerre civile et de ses ravages, la paix et ses douceurs. Obtenez que ces lois soient mises au jour ; qu'elles éclairent tous ceux qui peuvent être dans l'erreur, et vous

aurez alors à vous réjouir d'avoir contribué au bonheur de notre pays, à celui de nos concitoyens, au mien même, car, quelque sort qui m'attende, je trouverai ma félicité dans celle de mes frères, dût-elle être scellée de mon propre sang.

Le malheureux Granier est détenu, et, sans doute, dites-vous, à cause de quelques calomnies lancées contre lui par ses ennemis. Une telle détention doit-elle avoir lieu sans des preuves? et un gouvernement juste et impartial remet-il à de si longs délais l'admission des preuves nécessaires à une condamnation méritée ou à une absolution équitable? Mais m'appartient-il, dans le cas où je suis, de plaider la cause de l'amitié? N'oubliez pas, mon cher compère, les lois dont je viens de vous parler; ne différez pas de me les communiquer, et vous atteindrez bientôt le but que vous paraissez vous être proposé dans vos lettres.

Je vous salue d'amitié.

Signé H. Christophe.

Certifié conforme aux originaux déposés dans les archives de l'état, par ordre du président.

Le lieutenant général, secrétaire d'état,

Signé ROUANEZ jeune.

Je certifie ces DOCUMENS AUTHENTIQUES, je les tiens d'un des plus honorables membres de la chambre des députés des départemens du royaume de France.

BOUVET DE CRESSÉ.

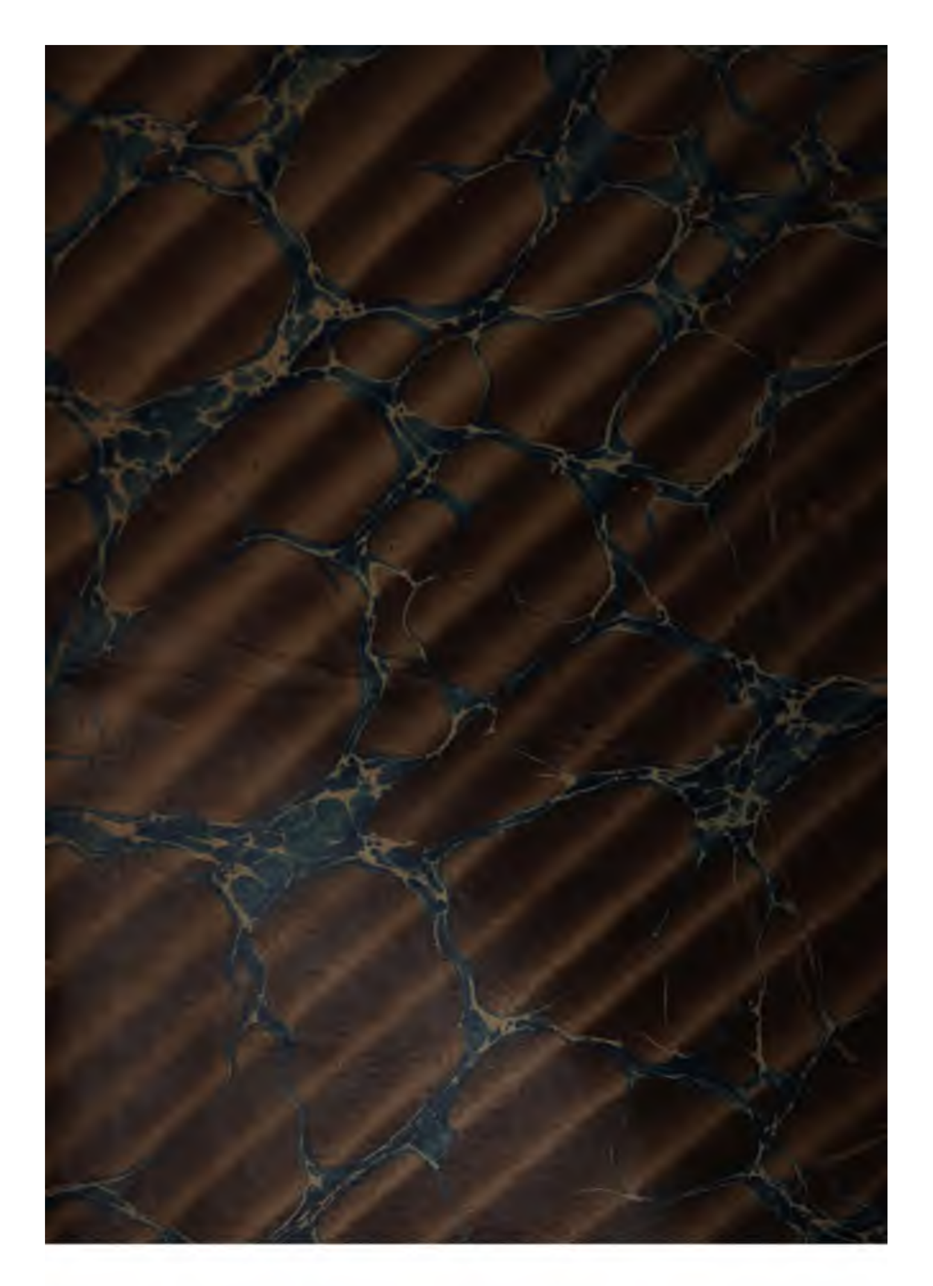
FIN.

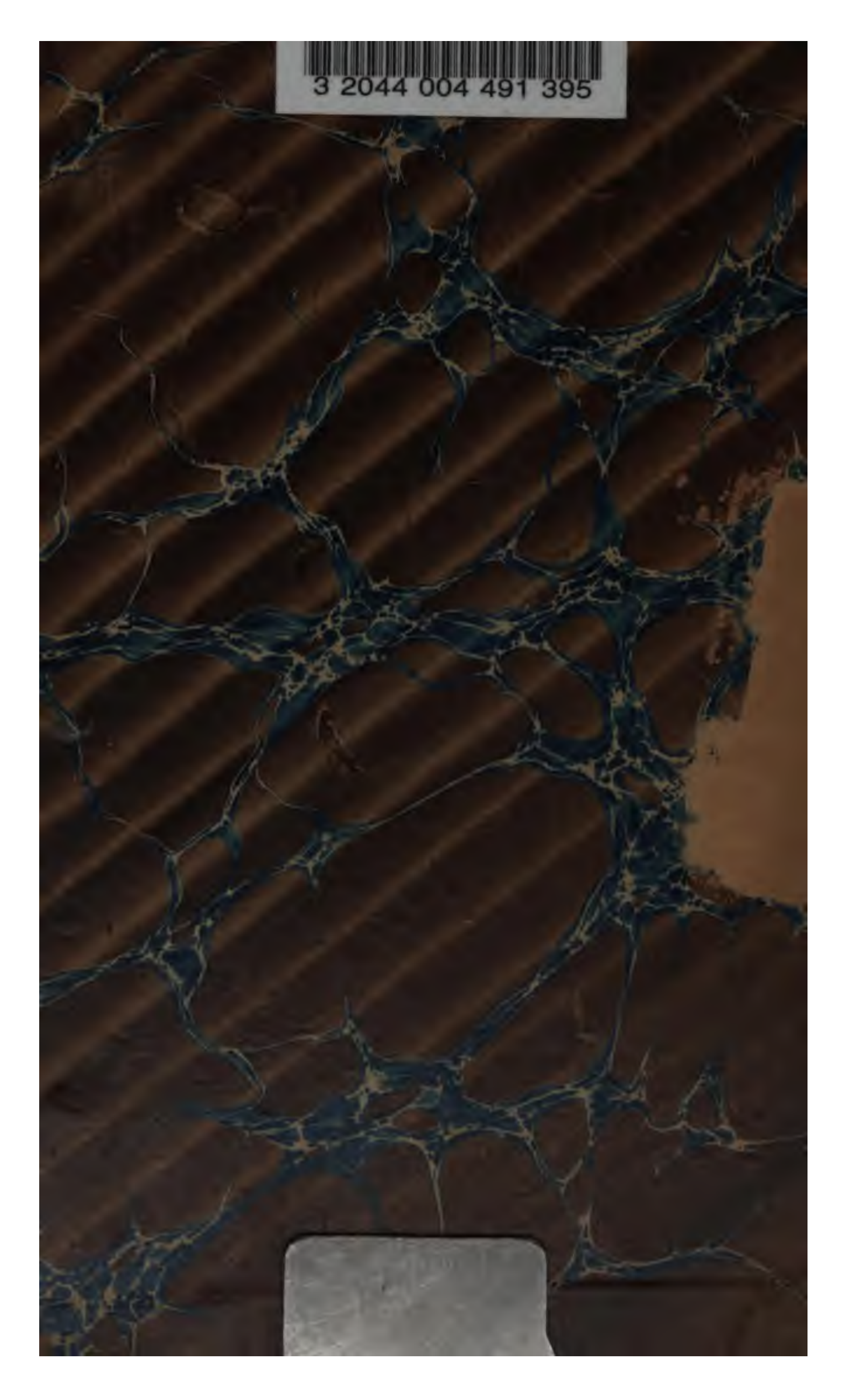
TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

FIN DE LA TABLE.




3 2044 004 491 395

